

Critique Communiste

revue mensuelle
de la

Ligue Communiste Révolutionnaire

(section française de la IV^e Internationale)

n° 48

janvier 86 / 14 fr.

Sommaire

**A deux mois des élections ,
recentrages et cohabitation**



Nouvelle-Calédonie :

Un an après l'assassinat d'Eloi Machoro



**BILAN ECONOMIQUE ET SOCIAL
DE LA GAUCHE (I)**



Trop « honnête » pour être vrai :

Le MPPT



Index 1985

Dossier

A deux mois des élections, recentrages et cohabitation

Déconcertante échéance que celle de mars 1986 ! On sait bien qu'une page va être tournée, décisive, et que l'après-mars 1985 ouvrira une situation nouvelle, imprévisible. Pourtant, comme irréaliste, la campagne électorale semble patiner, incapable d'embrayer sur les enjeux réels.

Quel contraste avec 1981 ! Alors les énergies se mobilisaient à l'approche d'une alternative que tous savaient fondamentale : ou la reconduction ou l'élimination de Giscard. Soit le conservatisme, soit l'ouverture à autre chose. Rien de tel aujourd'hui. Nul projet d'avenir ne hante les décombres des espoirs déçus.

Un fait domine de plus en plus le contexte préélectoral qui explique cette atonie : le recentrage de l'ensemble de la vie politique autour d'une politique économique unique, celle de la gestion de la crise. Cette convergence vide en grande partie de son contenu l'affrontement gauche-droite, qu'elle réduit à un théâtre d'ombres.

Les socialistes, pour reprendre la formule chère à Duverger, « *ont mis peu à peu leurs engagements en accord avec leur pratique* ». Le RPR, suivant les conseils de Barre, s'est fait une raison en renonçant à afficher un néo-libéralisme musclé qui l'eût démarqué nettement.

Dans ces conditions, une triste harmonie se fait jour, à gauche et à droite, pour considérer qu'il faut conserver ce qui a été fait et ne pas s'engager à faire du nouveau. Ce que l'on gagne ainsi en prudence, on le perd en intérêt et en capacité de mobiliser. Et l'on mène la campagne que l'on voit, d'une platitude peu commune, où l'on gaspille des milliards pour d'aussi forts slogans que « *Au secours, la droite revient !* » ou « *Vivement demain !* ».

Grisaille accentuée par la nouvelle loi électorale qui atténue la logique de la bipolarisation. Les enjeux proprement électoraux sont amoindris par un mode de scrutin qui ne fera qu'enregistrer la représentativité des grands partis. Ainsi les sondages, avec une belle continuité, assurent à la droite une avance de l'ordre de vingt points (58 % des intentions de vote pour la droite, 38 % pour la gauche, selon la SOFRES). Tandis que les états-majors des partis sont assurés de la totale maîtrise de leur représentation législative et régionale puisqu'ils décident souverainement de la composition et de l'ordre des listes.

En fait, les incertitudes qui rendent totalement aléatoires les lendemains du scrutin portent sur les marges. Non pas le rapport global gauche-droite, mais le poids exact du futur groupe parlementaire du Front national (ses députés seront-ils ou non nécessaires pour constituer une majorité absolue de droite ?), et le pourcentage précis du PS (atteindra-t-il les 30 % lui assurant sa place de « premier parti » et un possible rôle pivot dans la future Assemblée ?).

Si ce sont les marges qui comptent c'est parce que les prochaines élections ont été conçues pour, précisément, « donner du jeu » à la future Assemblée. Rompant l'implacable logique du scrutin majoritaire à deux tours, et l'incontournable bipolarisation qu'elle entraînait, la proportionnelle départementale à un tour pousse à l'autonomisation de chacune des composantes des anciennes coalitions parlementaires et permet de renvoyer à la future Assemblée les grands choix politiques et les prochaines alliances.

Ainsi, le contexte politique général et le nouveau mode de scrutin conjuguent leurs effets pour gommer les aspérités, neutraliser les affrontements et inciter chacun des grands partis à cultiver un attentisme prudent et un empirisme de bon aloi. Au terme de ce progressif dénuement ne demeure plus qu'un enjeu, d'ordre

institutionnel, qui est de savoir ce que pourront être les rapports entre le président et la future majorité parlementaire. Voici ce à quoi, sous le nom convenu de cohabitation, se réduit aujourd'hui le débat politique officiel.

Cohabitation or not cohabitation

Ce n'est pas ce que pourrait être la politique gouvernementale d'une future majorité de droite qui s'érige en obstacle face à une éventuelle cohabitation. Car, de ce point de vue, Mitterrand a d'ores et déjà gagné la première manche en amenant la droite à se plier au cadre défini par lui : celui du respect des « acquis » essentiels des cinq dernières années. Dès lors, au recentrage de l'un répondent les recentrages des autres. L'affirmation cardinale selon laquelle l'essentiel de ce qui a été fait doit être conservé revêt une double signification. De la part de Mitterrand, qu'il n'y a d'autre engagement pour l'avenir que de préserver l'essentiel des réformes réalisées. De la part de la droite, puisqu'elle concède ne pas vouloir renverser ces réformes, qu'il est possible d'économiser un choc avec le président. Ainsi, c'est avouer publiquement, de part et d'autre, que la politique présente, de gauche, et celle de demain, de droite, sont compatibles.

C'est cette situation qui rend inutile tout « grand dessein », selon l'expression de Barre. Ce dernier, prudemment, attend des jours meilleurs pour faire part de ses idées en ce domaine. L'heure est plutôt aux arcanes et chicanes institutionnelles. Car le développement de la situation au lendemain de mars 1986 déterminera, au risque d'une crise de régime, ce qui constitue le véritable enjeu : la future majorité présidentielle.

Tous les commentateurs ont souligné le changement de tactique présidentielle à partir du moment où Mitterrand a pris la direction véritable de la campagne et a multiplié les interventions médiatiques. Changement qui traduit et accélère le déclin brutal de Fabius, à qui incombait initialement cette mission, mais qui signifie surtout que se joue dès à présent l'affirmation du projet mitterrandien pour les années à venir. Or, du fait des institutions et de la situation politique, Mitterrand en personne est seul à même de diriger cette entreprise.

Les différents éléments de ce projet s'ajustent en fonction d'une perspective : la reconstitution d'une majorité présidentielle en 1986, soit autour de Mitterrand, soit derrière le dauphin qu'il consacrera alors.

Encore faut-il, pour que le projet aboutisse, remplir deux conditions. La première étant que le Parti socialiste, malgré le bilan de la politique gouvernementale, se maintienne comme grand parti parlementaire, représentatif à lui seul de la totalité de la gauche. Il s'agit d'un préalable à toute opération ultérieure de reconstitution d'une majorité présidentielle ayant le PS pour pivot.

La seconde est que la droite, en premier lieu le RPR, se trouve discréditée, voire disloquée, par l'épreuve de la cohabitation. Soit qu'elle s'use dans cette situation complexe et confuse, soit qu'elle s'avère incapable de définir dans ce cadre une politique propre. Le président pouvant alors se présenter en 1988 comme compatible de la part positive du bilan du septennat, le négatif étant imputé à la droite.

Cette bataille est engagée lorsque Mitterrand s'efforce de prouver sa capacité à s'affirmer à la fois comme le chef de la majorité actuelle, à ce titre seul responsable de sa politique, et comme le gardien des institutions, prêt pour assurer leur continuité à cohabiter avec un gouvernement issu d'une majorité différente. Or, ce tour de force, qui défie les lois de l'équilibre institutionnel, laisse la droite sans voix. Ce qui n'est pas bon signe pour elle, à la veille d'une épreuve qui exigera d'autres capacités à affronter l'imprévu.

Le scénario Barre

Barre l'a compris qui se prépare à une habile expectative. En s'étant prononcé, très tôt et très fort, contre le principe même de la cohabitation, il s'est mis délibérément hors-jeu pour le 16 mars au soir. Ce qui lui permet de cultiver une indépendance obligée par rapport aux partis, qui lui permettra de faire l'économie d'une épreuve de force avec le président et de préserver ses marges de manœuvres en vue de la constitution d'une nouvelle majorité présidentielle.

Handicapé par rapport à Chirac, parce que ne pouvant pas s'appuyer sur un grand parti, Barre espère retourner la situation à son avantage. Son refus de la cohabitation lui permet de bousculer le jeu pour tenter de rafler la mise.

Le « scénario Barre » constitue aujourd'hui le seul contre-projet face à celui de Mitterrand. Les éléments de celui-ci doivent être compris en fonction d'une mise en perspective différente mais symétrique. L'aboutissement est analogue : la refondation d'une nouvelle majorité présidentielle. Préservé de l'épreuve de la cohabitation, Barre escompte remporter les élections présidentielles, éventuellement anticipées, et, sur l'élan d'une telle victoire, engager un processus en chaîne d'élections. Rétablissement du scrutin majoritaire par voie référendaire, nouvelles élections législatives après dissolution de l'Assemblée afin de constituer une majorité législative conforme à la majorité présidentielle...

L'un et l'autre projet, celui de Mitterrand et celui de Barre, parient sur un bouleversement tranquille, se concrétisant essentiellement au plan institutionnel. Ce qui suppose qu'aucun mouvement social d'ampleur ne vienne bousculer les scénarios en question. Mais, en cas de réussite, les changements opérés seraient substantiels. D'une part, la stabilisation en profondeur des institutions, à travers la double épreuve de l'alternance de majorités parlementaires différentes et de la cohabitation. D'autre part, le déplacement durable du centre de gravité de la vie politique au centre. Après une telle restructuration des forces politiques et un tel reclassement institutionnel, la V^e République, née dans la confusion et toujours menacée de déstabilisation, s'avèrerait un des régimes les plus robustes que la France ait connus et un des plus performants à l'échelle des pays occidentaux. En même temps que le vieux rêve de tous les présidents de la V^e République, « gouverner au centre », se trouverait consacré officiellement.

Reste qu'avant d'en être rendu là, il y a du chemin à parcourir et que les possibilités de dérapages ne manquent pas qui conduiraient inévitablement à une crise ouverte de régime.

Le signe en est que Mitterrand et Barre incluent dans leurs stratégies mutuelles une phase nécessaire d'instabilité : le pari difficile de la cohabitation pour le premier, la cascade d'élections pour le second. C'est, nouvelle version de l'aphorisme gaullien, « laissez-vous guider dans le chaos » !

L'équation mitterrandienne

La stratégie mitterrandienne est complexe. Elle s'appuie sur les divisions de la droite qu'elle avive, ce qui lui permet de croiser les alliances objectives. Chirac est un allié objectif, au plan institutionnel, en ce sens que, comme Mitterrand, il lui faut parier sur la cohabitation pour éviter la crise de régime. Barre en est un autre, à sa façon, lorsqu'il prône une politique économique se démarquant des excès du néo-libéralisme musclé. Il fait alors pression sur le RPR pour que celui-ci se modère, ce qui revient à favoriser la possibilité de la cohabitation au plan gouvernemental.

Mais il est d'autres inconnues, plus substantielles, susceptibles de mettre en cause ce qui est à la base même de ces projets : le découplage entre le jeu parlementaire et les enjeux sociaux.

D'abord, rien ne permet de savoir avec certitude ce que seront le poids exact et la dynamique du Front national de Le Pen. Les sondages créditent celui-ci d'un minimum de trente députés. Le problème est de savoir si les voix de ce groupe seront ou non nécessaires au RPR et à l'UDF pour la formation d'une majorité. Mais, surtout, l'inconnue clé porte sur ce qui nourrit ce courant : le racisme anti-immigrés. Cette montée du racisme pourra-t-elle être suffisamment contenue au plan social pour permettre aux forces politiques d'en user comme d'un repère dans les découpages parlementaires ? Les uns et les autres y comptent bien, mais leurs espoirs peuvent, du jour au lendemain, s'avérer aussi fragiles que les remparts qu'ils prétendent dresser face aux dynamiques enclenchées.

L'autre problème est celui des réactions sociales aux attaques patronales. Une fois le cadre politique modifié, rien ne dit que les facteurs de paralysie des mobilisations ouvrières continueront à jouer comme ils l'ont fait jusqu'à présent. C'est l'inconnue majeure par rapport à l'après-1986 et aux projets des divers états-majors. Car tous leurs échafaudages reposent sur un élément central commun : le consensus sur le type de politique économique et sociale à mener, un

libéralisme accentué, répondant aux principales exigences du patronat, mais s'efforçant de ne pas provoquer de confrontations sociales centrales.

Là est le point clé à partir duquel les travailleurs doivent opposer leurs propres perspectives aux divers projets de cohabitation.

Le bon choix : l'extrémisme

Les projets en trompe-l'œil de la cohabitation dessinent un centre mou, tout plein de gargouillis, où viennent s'amortir et mourir les grandes questions de l'heure. Le racisme ? L'occasion de se dire à bon compte humaniste et raisonnable ! Le chômage, la misère ? Prétextes pour appeler, tous ensemble, à la solidarité nationale ! Les attaques patronales ? Une invitation à l'effort et au sacrifice pour « gagner » ! Pour que l'essentiel soit réduit aux querelles institutionnelles et aux équilibres politiques, il faut rejeter aux marges tout ce qui touche aux conditions de vie et de travail du plus grand nombre, taxer d'extrémisme et traiter comme tel toute exigence d'une politique autre, d'un changement au service des travailleurs.

Pour être de gauche, si l'on en croit Mitterrand, il suffirait de vouloir « *préserver ce qui a été conquis* ». C'est un peu court !

Pour les travailleurs la cohabitation est un piège. Ce qui la rend possible ce n'est pas que Chirac et Barre renoncent à mener campagne pour le renversement de ce qui a été fait, pour le cassage du SMIC, de la Sécurité sociale, des lois Auroux, des nationalisations. Ils mettent le drapeau du libéralisme musclé dans leur poche, mais bien naïf celui qui prendrait cela pour une conversion et considérerait que ces grands desseins-là sont oubliés alors qu'ils ne sont que reportés ! Non, ce qui rend possible la cohabitation ce sont les reniements du Parti socialiste. Dès lors qu'il s'agit de poursuivre une politique qui privilégie le profit aux dépens de l'emploi, de baisse du pouvoir d'achat, de démantèlement du droit du travail, de renvoi des travailleurs immigrés, de renforcement du rôle impérialiste de la France dans le monde, toutes les convergences entre droite et gauche sont possibles.

Pour échapper à la logique centripète de la cohabitation, déjà si forte, il faut jouer aux marges et revendiquer l'extrémisme. Car, dans ce débat truqué, c'est aux marges qu'on trouve les vraies questions. Non pas de savoir si les plus aptes à diriger une politique libérale ce sont les néo-socialistes ou les archéo-libéraux, mais la nécessité d'opposer à celle-ci une politique au service des travailleurs, appuyée sur leur mobilisation. Non pas savoir quelle est la meilleure recette pour s'accommoder du capitalisme, mais comment rompre avec celui-ci, comment ouvrir la voie au socialisme.

Puisque, dans le climat que les uns et les autres s'efforcent de créer, c'est être extrémiste que de se revendiquer des intérêts des travailleurs et du socialisme, alors soyons extrémistes ! Avec toutes celles et tous ceux qui refusent de capituler, d'être dupes, qui ne sont pas prêts à cohabiter avec les profiteurs, les privilégiés et leur valetaille.

Avec tous ceux et toutes celles qui, en 1986, sont bien décidés à voir rouge !

Vient de paraître
178 pages 40 francs

QUATRIÈME INTERNATIONALE

PROGAMMEN DE TOUS LES PAYS QUINZE



Sommaire

Vingt ans de lutte pour la libération du peuple palestinien <i>LCR israélienne</i>	7
Lutte palestinienne et révolution arabe <i>A. Said et M. Machover</i>	23
Pour un avenir socialiste au Proche-Orient <i>J. Habel et C. Rossi</i>	29
Le SWP australien et la IV ^e Internationale <i>Doug Lorimer</i>	41
Anatomie d'une rupture Pourquoi le SWP australien a quitté la IV ^e Internationale <i>Ernest Mandel</i>	45
Yougoslavie 1945-1985 : le bureaucrate, l'ouvrier, l'autogestion <i>Catherine Verla</i>	107
Ni plan, ni loi de la valeur Sur la logique de l'accumulation et la crise économique en Pologne <i>Cyril Smuga</i>	131
Révolution permanente et démocratie socialiste <i>Michael Lowy</i>	161
Notes de lecture	173

Les articles signés ne représentent pas nécessairement le point de vue de la
redaction. Les articles non signés expriment les positions du secrétariat unifié
de la IV^e Internationale.

Nouvelle-Calédonie

Un an après l'assassinat d'Eloi Machoro

Vincent KERMEL

La victoire indépendantiste aux élections régionales du 29 septembre dernier n'a pas résolu l'ensemble des problèmes de la lutte que mène le FLNKS pour l'indépendance kanake et socialiste. Tant s'en faut. Elle a néanmoins démontré que l'immense majorité du peuple kanak se range derrière le FLNKS¹. C'est là un désaveu flagrant pour la droite, qui dissimule la défense des privilèges coloniaux derrière une argumentation fondée sur le prétendu caractère minoritaire du FLNKS. Cette bipolarisation politique confirmée en Nouvelle-Calédonie a provoqué un certain traumatisme dans une frange de l'électorat du RPCR. Il est néanmoins peu probable de voir apparaître, dans l'immédiat, un courant européen significatif prêt à soutenir réellement la perspective néo-coloniale du gouvernement français. La mobilisation du peuple kanak est pour le moment trop radicale pour permettre la concrétisation, à froid, d'un compromis politique garantissant le maintien de l'essentiel des privilèges coloniaux.

La solution néo-coloniale en marche

L'installation des Conseils de région, dont trois sont dirigés par les indépendantistes (au Nord, au Centre et dans les îles Loyauté), a cependant aussi signifié le démarrage de l'application de la solution néo-coloniale élaborée par le gouvernement français pour endiguer la radicalisation de la mobilisation indépendantiste.

L'objectif premier du plan Fabius est de réinsérer le débat politique dans le cadre des institutions coloniales. Cette démarche vise à former, dans le creuset des Conseils régionaux, une couche de gestionnaires mélanésiens pour les amener, sous le contrôle étroit

des fonctionnaires de l'Etat français, à une collaboration institutionnelle avec les représentants des intérêts colonialistes.

Ces nouvelles institutions — Conseils de région, Congrès, Conseil exécutif qui réunit les présidents de région et du Congrès avec le délégué du gouvernement français — sont conçues pour devenir des lieux de cohabitation politique. Edgard Pisani a déclaré à plusieurs reprises que « *c'est dans ce Conseil exécutif dont on parle peu, que beaucoup de choses se passeront* ». Il a aussi précisé : « *Je suis convaincu qu'après deux ans et demi de cohabitation et de travail en commun, la position du problème sera renversée par rapport à ce qu'elle est maintenant* ». »

Aux yeux du pouvoir colonial, cette stratégie devrait réduire les capacités d'initiative du FLNKS sur le terrain en l'amenant à privilégier l'action institutionnelle et économique. Dans cette logique, une différenciation politique et sociale devrait alors intervenir au sein du FLNKS, produisant rapidement ses effets désorganisateur sur la mobilisation indépendantiste.

A moyen terme — pendant les deux années que doit durer le statut transitoire jusqu'au référendum d'autodétermination prévu pour la fin 1987 —, la mise en œuvre des ordonnances édictées par Paris a pour vocation de modifier en profondeur le comportement social et politique du peuple kanak, de manière à vider de son contenu anti-colonial la revendication de récupération collective de toutes les terres spoliées. C'est là le second volet de la politique gouvernementale.

L'accent est donc mis dans le plan Fabius sur le développement de la campagne mélanésienne, dans le seul but de diviser le peuple kanak. L'objectif clairement affiché par le gouvernement français est de modifier le système de production agricole kanak d'autoconsommation, lequel permet la persistance de l'unité sociale de base — la



tribu —, et fonde les capacités de résistance de la population mélanésienne à la domination coloniale³. Le plan Fabius cherche à accentuer la monétarisation de la société kanake et à accroître son insertion dans les circuits économiques d'échange capitaliste. Ce qui revient en fait à resserrer l'étau de la dépendance. Les autorités gouvernementales constatent en effet que « *faute de productions vendables, protégés par un puissant système de solidarité, les Canaques ne sont que fort peu insérés dans une économie d'échange qui, par le truchement de moyens financiers, leur donnerait accès à des marchés et donc à des biens et équipements dont ils ressentent désormais le besoin*⁴ ».

Conçu sur le mode du profit capitaliste et de l'accumulation privée, le développement de l'agriculture mélanésienne envisagé par Paris se heurte à la jouissance collective de la terre et de ses produits dans le cadre de la coutume. Qu'à cela ne tienne, l'ordonnance foncière doit « *permettre que les terres appartenant à la coutume (...) soient négociables de telle sorte que ceux qui en deviendront titulaires, fermiers européens ou mélanésiens, puissent gager un emprunt par le dépôt de leur titre dans un établissement de crédit*⁵ ». L'accès au crédit et l'hypothèque individuelle des terres constituent les armes de la pénétration des rapports capitalistes dans l'agriculture. Le vieux projet de l'encouragement à l'appropriation privée de la terre chez les Kanaks réapparaît dans l'ordonnance foncière qui « *permet, également, que la coutume donne à ses propres membres pris individuellement des baux ou concessions d'une durée et d'un caractère tels que deviennent possibles l'investissement personnel et la mise en valeur des terres* ». Rien n'est donc laissé au hasard pour « *que soit définitivement arrêté le processus de revendications désordonnées dont la Nouvelle-Calédonie a tant souffert*⁶ ».

Il n'est pas inutile de s'attarder un peu sur le contenu de cette ordonnance foncière qui est la clef de voûte du plan Fabius. Il faut tout d'abord préciser que les Conseils de région n'auront guère de pouvoir en ce domaine. Pisani explique ainsi que « *les régions ne sont pas compétentes pour régler le problème foncier. Elles ont compétence pour indiquer les conditions de mise en œuvre des règles qui auront été fixées par l'ordonnance et qui à certains égards seront précisées par les délibérations du congrès*⁷ ». Or, l'ordonnance foncière ne reconnaît aux Kanaks qu'un « *droit d'usage coutumier* » sur certaines terres et à certaines conditions. En sont exclus les zones urbaines dont la délimitation revient au délégué du gouvernement français, le domaine public et les zones militaires.

Par ailleurs, « *les droits d'usage coutumiers sur des fonds utilisés pour une exploitation minière ne s'exercent que par la perception d'une redevance* ». La revendication de terres est soumise à l'aval du haut-commissaire et toute attribution des « *droits d'usage coutumiers [se fait] sous les conditions que le groupement de droit particulier local ait désigné un mandataire et présenté un projet de mise en valeur du fonds*⁸ ». Mieux encore, en cas de non-culture, l'Etat français se réserve le droit de récupérer les terres ainsi allouées. Or, dans cette conception, la culture d'auto-subsistance peut être considérée comme une non-mise en valeur de la terre puisqu'elle ne s'inscrit pas dans des circuits d'échanges capitalistes.

Ces dispositions ne constituent donc pas une reconnaissance du droit du peuple kanak à l'indépendance et à la terre. Tout au plus s'agit-il de faciliter l'accession d'une poignée de Kanaks à la propriété privée de la terre, pendant que la majorité du peuple se verra soumise de gré ou de force à l'endettement, à l'appauvrissement et à la dépossession de sa terre⁹.

La distribution d'importants salaires aux élus, les aides financières aux projets économiques mélanésiens relèvent de ce désir de monétariser la société kanake pour inciter « *les milieux mélanésiens à sortir progressivement d'un système domestique de subsistance pour s'insérer dans un système économique d'échanges*¹⁰ ».

Premiers effets du plan Fabius

Mais en avançant ainsi sa solution néo-coloniale, le gouvernement français précipite le débat au sein du mouvement indépendantiste sur le contenu d'une authentique indépendance. Car même s'il y a loin du projet gouvernemental à sa concrétisation, force est de constater que le début d'application du plan Fabius a d'ores et déjà produit des effets négatifs sur la cohésion du FLNKS.

Ainsi, pour qui se rend à Thio un an après novembre 1984, il est facile de constater que la normalisation n'a pas été le seul résultat de la répression coloniale. Le retour des militants kanaks vers des activités économiques et les multiples interventions financières des organismes de crédit ont favorisé la réapparition de conflits d'intérêts personnels ou familiaux, qui sont autant d'obstacles à la mobilisation unitaire. En 1985, l'Office de développement de l'intérieur et des îles (ODIL) a polarisé son action dans la région centre sur la ville de Thio avec dix-huit interven-

1. Pour une analyse des problèmes politiques du mouvement indépendantiste kanak, se reporter à l'article paru dans *Inprecor* n° 202, 9 septembre 1985.

2. Interview donnée à RFO et publiée dans les *Nouvelles calédoniennes* du 4 octobre 1985.

3. Ce projet n'est pas nouveau. Il renvoie à l'expérience néo-coloniale française en Afrique noire. Il a par ailleurs été déjà mis en avant lors de la réforme foncière de 1982. Cf. *Nouvelle-Calédonie : la révolte kanake*, Claude Gabriel et Vincent Kermel, éditions La Brèche, mars 1985.

4. Extrait d'un rapport au président de la République accompagnant le texte des ordonnances et publié dans les *Nouvelles calédoniennes* du 19 novembre 1985.

5. *Nouvelles calédoniennes*, 4 octobre 1985.

6. *Nouvelles calédoniennes*, 19 novembre 1985.

7. *Nouvelles calédoniennes*, 4 octobre 1985.

8. Texte de la réforme foncière publié dans les *Nouvelles calédoniennes* du 21 novembre 1985.

9. *Les rapports de propriété de type colonial étant globalement maintenus en l'état dans le projet gouvernemental, cette stratégie vise donc surtout à diviser le peuple kanak. Tout au plus produira-t-elle, si elle est menée à son terme, une petite bourgeoisie agraire mélanésienne totalement dépendante de l'import-export et des grands propriétaires fonciers, limitée dans ses possibilités d'expansion du fait de la mainmise du colonat européen sur la terre. Il n'y aura donc ni réel développement agricole mélanésien, ni émergence d'une couche bourgeoise agraire autochtone, comme certains le souhaitent peut-être. L'agriculture d'auto-subsistance sera maintenue dans le rôle d'élément indispensable à la reproduction à moindre coût d'une force de travail kanake qui aura à s'employer pour le compte des détenteurs du capital.*

10. *Nouvelles calédoniennes*, 19 novembre 1985.

tions. Comment s'étonner dès lors que tel militant, actif sur les barrages en 1984, se consacre aujourd'hui essentiellement à la rentabilisation de son camion pour l'évacuation du minerai de nickel ? Et l'on sent bien aujourd'hui, derrière certaines divergences politiques, poindre des intérêts économiques particuliers.

Les exemples de conflits produits par la nouvelle situation institutionnelle n'ont pas manqué dans la dernière période. Dès avant les élections du 29 septembre, des débats virulents ont traversé le FLNKS pour la désignation de ses listes. Des responsables de premier plan ont pu être contestés par la base dans les conférences régionales. Ainsi, en conformité avec une motion du congrès de Hienghène, la candidature de Léopold Jorédié à la tête de la liste FLNKS de la région centre a été acceptée par les comités de lutte sous la seule condition que ce dernier, alors ministre de la Sécurité du gouvernement provisoire de Kanaky, démissionne de ses charges électives en cas de victoire. Ce qu'il ne fit pas par la suite, préférant se démettre de sa responsabilité dans le gouvernement provisoire de Kanaky.

A Lifou, Cono s'est vu refuser une bonne position sur la liste FLNKS des îles Loyauté. Lorsqu'il fut, juste après les élections, embauché au cabinet de Yéweiné Yéweiné, président de la région îles, beaucoup de ressentiments apparurent dans le comité de lutte FLNKS de Lifou. Les affrontements armés intervenus en octobre dernier entre militants indépendantistes, qui ont fait plusieurs blessés graves, sont directement liés au climat de division qui s'est développé dans le FLNKS de Lifou. Ils ont opposé des militants de l'Union calédonienne (UC) au reste du comité de lutte. Des divisions similaires, bien que de moindre importance, eurent lieu aussi à Belep dans le nord.

Une autre source de conflit est apparue à la suite de certaines initiatives des élus indépendantistes. Ce fut notamment le cas dans la région de Voh, sur la côte ouest de la Grande-Terre. Alors que les militants indépendantistes y mènent depuis plusieurs années des actions d'occupation de terres, Jean-Marie Tjibaou décida en octobre dernier une concertation avec les colons, en dehors de la présence des représentants des comités de lutte du FLNKS. Le président de la région nord s'adressa ainsi aux propriétaires fonciers : « Il fallait ouvrir le débat, c'est fait. Il faut construire ce pays qui donne à manger à tout le monde. » Et il souhaita que « ceux qui se livrent à des exactions mettent fin à ces débordements¹¹ ». Ce fut évidemment une démarche peu appréciée des militants de

base qui firent ensuite adopter au congrès du FLNKS à Oundjo une motion affirmant que « dans le cadre d'éventuels conflits avec les colons et l'administration, les comités de lutte fixent les limites de la discussion, en coordination avec les comités de coordination et de contrôle, les élus et le bureau politique, conformément à la décision de Nakéty ».

Le dialogue qu'entendait impulser le président de la région nord avec les colons de Voh a été le maître mot de l'orientation politique des présidents de région indépendantistes dans les dernières semaines. Le FLNKS avait décidé de maintenir « un pied dans les institutions et un autre en dehors ». Mais la direction de l'UC, dont les conseillers avaient déjà négocié le plan Fabius et les ordonnances de Paris, désirait quant à elle jouer plus à fond le jeu des nouvelles institutions. Dès son élection, le président de la région des îles, Yéweiné Yéweiné, affirmait par exemple que « le RPCR et le LKS sont intéressés comme nous par le développement de la région ». De son côté, Jean-Marie Tjibaou déclarait à l'intention du RPCR : « Notre intérêt est de pouvoir travailler ensemble au développement de la région. » C'est sans doute dans le Conseil de la région nord que la cohabitation avec la droite s'est voulue la plus poussée.

Alain Le Ravallec, artisan de la normalisation à Thio, représentant du gouvernement français, se retrouve attaché au cabinet personnel de Jean-Marie Tjibaou. Les présidences de deux commissions du Conseil de la région nord, où les indépendantistes sont majoritaires, ont été attribuées à deux élus du RPCR, Roger Frouin et Henri Wetta.

L'évolution de la direction de l'UC

Tous les tiraillements internes du FLNKS ont une logique politique, même s'ils prennent parfois la forme d'affrontements de personnes ou de type coutumiers. Le FLNKS a laissé échapper l'initiative politique. Et c'est le pouvoir colonial qui, profitant des faiblesses programmatiques de la direction indépendantiste, impose peu à peu les termes du débat politique. Ainsi, en l'absence d'un projet de société clairement défini par le FLNKS, c'est l'orientation de Pisani qui marque des points. Face à elle, le FLNKS n'a pas produit une élaboration politique précisant les contours d'une véritable réforme agraire, par exemple. Ce vide est donc comblé chez certains par l'illusion d'une prétendue neutralité des instruments de développement économique.

11. Les Nouvelles calédoniennes, 9 octobre 1985.

12. Ce congrès d'Arama a vu la réapparition en force du vieil appareil de l'UC, au sein duquel de nombreux non-Kanaks ont des positions-clefs. Certains, comme Maurice Lenormand, sont des affairistes de longue date. Ce congrès a montré aussi que la disparition d'Eloi Machoro a ôté au courant le plus radical et le plus militant de cette organisation le porte-parole dont il a besoin. Aussi ce congrès a-t-il laissé beaucoup d'amertume chez de nombreux militants de l'UC. Trois d'entre eux ont d'ailleurs été exclus pour avoir pris parti, avec le comité FLNKS de Lifou, dans l'affaire Cono.

13. Toutes les citations du congrès de l'UC sont faites à partir des résolutions publiées dans Les Nouvelles calédoniennes du 15 novembre 1985.

14. Kanak, organe du PALIKA, n° 110 du 30 novembre 1985.

15. Les motions du congrès d'Oundjo sont extraites de Bwenando n° 18 du 27 novembre 1985. Elles ont été publiées en métropole dans le n° 1 de Kanaky, revue de l'Association information et soutien aux droits du peuple kanak (AISDPK).

16. Les Nouvelles calédoniennes, 15 novembre 1985.

C'est, sans doute, la direction de l'UC qui a été le plus loin dans une telle voie.

Réitérant les propos que ses dirigeants tenaient déjà en 1982 lorsqu'ils étaient à la tête du Conseil de gouvernement, l'UC affirmait lors de son congrès d'Arama en novembre dernier « que la conquête de l'économie concrétise sur le terrain la prise progressive du pouvoir politique ». Dans cette optique, le développement économique des régions doit prendre le pas sur la mobilisation politique. Cette logique dessine les contours d'un comportement privilégiant l'intervention dans les institutions coloniales par rapport à la mobilisation politique sur le terrain. Cela provoqua chez certains militants de l'UC une désaffection à l'égard des tâches d'organisation politique dans les comités unitaires de lutte, accentuant ainsi les sujets d'achoppement avec les autres militants du FLNKS¹².

Une résolution du congrès d'Arama donne en effet pour tâche aux sections de base de l'UC de « participer à la création d'outils de travail que chaque militant doit s'efforcer d'acquérir pour la construction de Kanaky ». Car, pour la direction de l'UC, il s'est ouvert une nouvelle phase de la lutte depuis septembre 1985, celle de « la construction de Kanaky¹³ ». C'est au nom de cette analyse, qui fait l'impasse sur le maintien de la réalité coloniale et de la concentration du pouvoir politique et économique aux mains de la bourgeoisie coloniale et de l'Etat français, que des comités de lutte du FLNKS ont réclamé le retour au calme pour mener à bien leur projet de développement touristique. C'est encore cette logique qui présida à la décision de Yéweiné Yéweiné de négocier des séjours de touristes japonais dans l'île de Maré. A l'annonce de la constitution prochaine d'une agence pour le tourisme dans le nord, les *Nouvelles calédoniennes* notaient le 23 novembre dernier : « Si elle devait se confirmer, ce serait encourageant pour la sécurité et la paix publique : il est difficile d'attirer les touristes en pratiquant la politique du caillassage et du harcèlement. »

Le risque d'aspiration des élus indépendantistes dans les institutions coloniales, à la remorque de la politique gouvernementale, devient donc un danger immédiat pour l'unité du FLNKS et l'avenir même de la lutte de libération nationale. Ce danger est d'ailleurs perçu par beaucoup de militants. Ainsi, le Parti de libération kanake (PALIKA) affirmait dans son intervention au congrès d'Oundjo : « Nous avons fait tous ensemble les élections du 29 septembre 1985 et conquis la majorité électorale dans trois des régions sur quatre, c'est un acquis politique. Mais maintenant le

plus important est de savoir si la pratique des nouvelles institutions ne va pas quand même détourner le FLNKS de ses objectifs et détruire son unité et les acquis du terrain au lieu de les maintenir et les renforcer¹⁴. » C'est autour de cette interrogation que se sont déroulés les débats du quatrième congrès du FLNKS les 16, 17 et 18 novembre dernier à Oundjo.

Le déroulement de ce congrès est révélateur d'une chose : la détermination et la radicalisation des militants des comités de lutte du FLNKS. Les principales motions adoptées confirment le rôle central de ces comités et réaffirment « la nécessité que tous les militants, tous les groupes de pression continuent à s'investir dans les comités de lutte, structure de base unitaire du FLNKS ». L'unité du FLNKS a pu être maintenue sous la pression de la base militante du mouvement indépendantiste, malgré les tensions importantes produites par les incidents entre militants et les divergences apparues entre groupes de pression. Certes, la recherche du consensus a présidé à la conduite des discussions. Mais les structures d'organisation légalisées au congrès d'Oundjo, et notamment les comités de coordination et de contrôle de l'action des élus, traduisent la volonté de contrôle de la base militante sur ses élus.

Les décisions du congrès ont conservé cependant un caractère plutôt organisationnel. Le projet de société n'a pu être approfondi et le congrès s'est contenté d'inviter « toutes les structures du mouvement à poursuivre leurs réflexions sur le projet de société et le socialisme dans l'indépendance de Kanaky¹⁵ ». Or, la politique du gouvernement français met à l'ordre du jour un approfondissement de la réflexion du FLNKS sur ce thème. Néanmoins, la tentative de modification de la stratégie du mouvement a été enrayée. Et le congrès a réaffirmé « que la Charte de constitution du mouvement reste l'ossature du Front. Le congrès maintient les objectifs, la stratégie et l'organisation qui y étaient fixés ». La question de la mobilisation anticoloniale à la base est toujours à l'ordre du jour pour les militants du FLNKS. Elle apparaît aux yeux de nombre d'entre eux comme un contrepoids indispensable à l'intervention de leurs élus dans les Conseils régionaux.

Reste maintenant, pour les militants les plus conscients des risques que court la mobilisation indépendantiste, à trouver les modalités organisationnelles et politiques pour peser de manière décisive dans le débat et relancer la mobilisation sur le terrain. Au centre de celle-ci se trouve aujourd'hui l'organisation des écoles populaires kanakes

(EPK) qui rassemblent des militants parmi les plus déterminés de toutes les composantes du FLNKS. Mais la relance de l'activité et de l'organisation indépendantiste sur Nouméa — dont l'urgence a été rappelée au congrès d'Oundjo — ou la prise en compte des problèmes d'autodéfense, sont portées par les événements eux-mêmes au centre des tâches des militants qui entendent donner au FLNKS un rôle réel dans la prise en charge de la lutte.

L'évolution de la situation à Nouméa rend urgente la réponse à ces questions. Le FLNKS ne peut faire l'impasse sur le lieu où se concentre l'essentiel du pouvoir économique et politique, Nouméa et sa région. Or, la droite coloniale est en train de son côté de disposer ses forces dans la perspective de l'échéance des élections de mars 1986. Soucieuse de ne pas laisser s'effiloche sa base électorale, elle se dote de structures adéquates. Ainsi le Comité d'actions patriotiques de Nouvelle-Calédonie (CNAPNC) qui réunit élus du RPCR et activistes d'extrême droite, et se propose de créer « des réseaux patriotiques de métropolitains et de Calédoniens pour ensemble accomplir nos devoirs et faire valoir nos droits. Car il ne faut pas que l'on oublie, les forces de l'ordre et nous, que notre devoir civique le plus élémentaire est de s'opposer ensemble et fermement à toute action illégale et anticonstitutionnelle pouvant nous amener à la légitime défense¹⁶ ».

Dans cette situation, le FLNKS paye ses retards d'élaboration politique. Mais ce qui lui fait le plus défaut, c'est le manque de projet d'organisation offensif et audacieux fondé sur la mobilisation du réservoir militant que constitue un peuple kanak, toujours prêt à l'engagement.

Eloi Machoro apportait des réponses en termes d'actions, quel que soit le bilan que l'on puisse tirer de celles-ci. Il apparaît tristement évident que le vide créé il y a un an par son assassinat n'a pas été comblé et qu'aucune alternative stratégique n'a encore été trouvée.

Sommaire

Editorial

Tout va bien. p. 3

En France, si vous saviez

CGT : 7^e Conférence des femmes salariées. p. 4
Flexibilité : halte à l'anarque. p. 6
Rencontre régionale de femmes. p. 7

En bref. p. 8

Dossier : Pas de bonnes fées pour Cendrillon ...

Globalement négatif. p. 10
L'égalité à la sauce Moulinex. p. 13
A l'école ou en stage.
le sexe comme critère d'orientation ? p. 16
Les enfants ont besoin de crèches. p. 19
Bilan mitigé de l'IVG.
Interview d'une militante du Planning familial. p. 20
Refusez le programme. p. 22

En bref. p. 25

Si toutes les femmes du monde...

Afrique du Sud : qu'en est-il des femmes ? p. 26
Nicaragua : interview de dirigeantes de l'AMNLAE ... p. 28

L'une a aimé, l'autre pas

Jazz women. Et pourtant elles swingent p. 30
Grandes dames de la littérature : Louise Labe. p. 32

Abonne-toi, abonne tes ami(e)s !

France, 5 numéros : 65 F
Etranger, 5 numéros : 75 F
Etranger par avion, 5 numéros : 100 F

Nom

Prénom

Adresse complète

.....

Je désire m'abonner aux « Cahiers du féminisme » à partir du n°

(Chèque bancaire ou postal à l'ordre de la PEC, à envoyer à PEC, 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil, France.)

cahiers du féminisme

15F N° 34
HIVER 1985



Les librairies où vous trouverez « les Cahiers » :

Paris
LA BRECHE, 9, rue de Tunis, 75011 Paris.
LA FOURMI AILEE, 8, rue du Fouarre, 75005 Paris.

Province
LA BRECHE, 34, rue de l'Université, 34000 Montpellier.
LIBRAIRIE ASSOCIATIVE DU COTE DES FEMMES, 19, rue du Cirque, 59800 Lille.

« Les Cahiers du féminisme » sont publiés par la LCR. Ils se veulent un instrument militant au service des luttes des femmes contre leur oppression, dans une perspective socialiste. « Les Cahiers du féminisme » veulent aussi être un lieu de débat et d'échange d'expériences. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et... de vos critiques.

Edité par la PEC, commission paritaire n° 60 155.
Directrice de publication : Isabelle Alleton.
Redaction, administration :
2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil.
Imprimeur : Rotographie, Montreuil.

Bilan économique et social de la gauche (I)

Le niveau de vie des travailleurs

GROUPE DE TRAVAIL ECONOMIQUE

Comment la rigueur, après la relance, a-t-elle frappé les salaires des ouvriers et des employés ? Quel impact réel a-t-elle eu sur les prestations sociales ? Les travailleurs ont-ils dû rogner sur leur consommation, et sur lesquelles ? Leurs conditions de vie se sont-elles dégradées ? Les statistiques officielles ne permettent pas de tout savoir en la matière, surtout parce qu'elles ne peuvent ou ne veulent pas s'intéresser aux situations extrêmes – celles des très riches ou celles des « nouveaux » ou anciens pauvres – mais sont quand même pleines d'enseignements sur la situation de la grande majorité.

La nouvelle donne salariale

L'essentiel sur le plan quantitatif se résume en une phrase : *la masse salariale globale a baissé* (en francs constants, c'est-à-dire compte tenu de la hausse générale des prix) à partir de 1983 sous l'impact de la diminution du nombre de salariés et du blocage de fait du pouvoir d'achat de ceux qui gardent un emploi.

Mais la rupture des mécanismes d'indexation des salaires sur les prix *n'a pas encore entraîné* (sauf peut-être chez les fonctionnaires) *de réelles chutes de pouvoir d'achat* des salariés conservant leur emploi.

Nous reviendrons sur le premier point à propos du développement du chômage et du partage salaires/profit. Mais il vaut la peine de noter que l'offensive patronale a remporté jusqu'ici plus de succès sur le front des « dégraissages » d'effectifs que sur celui des salaires.

Evolution du pouvoir d'achat des gains mensuels

	10-1980 à 04-1981	04-1981 à 04-1982	04-1982 à 04-1983	04-1983 à 04-1984	04-1984 à 04-1985
Ouvriers	- 1,2	+ 0,8	+ 0,8	0	- 0,4
Employés	- 0,2	+ 1,4	+ 0,4	+ 0,4	- 0,2
Techniciens, Agents de maîtrise	- 1,2	- 0,7	- 0,6	- 1	- 0,6
Cadres	- 0,8	- 0,7	- 0,8	0	- 0,4
Ensemble	- 0,9	+ 0,2	+ 0,3	- 0,1	- 0,4

Source : ministère du Travail.

Quand on regarde l'évolution des gains mensuels des

salariés depuis 1981, on ne peut manquer de remarquer certes d'abord que la « relance » de 1981-1982 n'a eu d'effets que sur les très bas salaires (*via* la hausse du SMIC), mais ensuite que l'ensemble des salariés a relativement bien résisté aux assauts de la rigueur.

Les cadres ont donc indiscutablement ressenti plus tôt et plus fort l'austérité salariale, d'autant que les hauts revenus ont été soumis à des majorations d'impôts en 1982-1983 qui portent à près de 3 % leurs pertes de pouvoir d'achat pour chacune de ces deux années. Mais outre qu'il est plus facile de perdre 3 % de revenu quand on gagne 25 000 francs par mois que 1 % quand on est au SMIC, il faut surtout noter que les employeurs, sous la pression de leurs cadres supérieurs, ont beaucoup développé les avantages non salariaux (voiture de fonction, téléphone, remboursements variés, assurances-vie et retraite sur-complémentaires) non fiscalisés ni mesurés dans les statistiques.

Les salariés au SMIC ont été les seuls véritables gagnants de la « relance » de 1981-1982 : leur pouvoir d'achat a augmenté d'environ 10 % sur ces deux années, et s'est stabilisé en 1983-1984. La non-diffusion des hausses du SMIC aux autres catégories ouvrières a entraîné un important tassement de la hiérarchie salariale à l'intérieur des entreprises, les OS et les manoeuvres tendant à rattraper les OQ.

Le gouvernement, sous l'impulsion de Delors... et la responsabilité d'Anicet Le Pors, a utilisé la fonction publique comme fer de lance de l'offensive antisalaires lancée en 1982 ; les patrons du secteur privé n'ont le plus souvent fait que se référer aux décisions unilatérales de l'Etat-patron. Cela explique « l'avance » prise par les fonctionnaires dans les pertes de pouvoir d'achat, après une année 1981 relativement bonne :

Evolution du pouvoir d'achat annuel des fonctionnaires

1982-1981	1983-1982	1984-1983
- 1,4 %	- 1,2 %	- 0,5 %

Source : INSEE.

Mais au-delà de ces pertes de pouvoir d'achat dans les secteurs publics ou privés, la grande nouveauté réside dans le *changement radical du mode de fixation des salaires*. A l'occasion du mouvement de désinflation et en profitant d'un rapport de forces plus favorable dû à la



crainte du chômage, le gouvernement et le CNPF ont réussi à briser effectivement l'indexation des salaires. Une étude récemment publiée¹ indique que depuis la mi-1983 jusqu'à la fin 1984, les salaires ont augmenté de 10,8 %, alors que, s'ils avaient continué à suivre l'indice des prix selon les mêmes modalités que par le passé, leur hausse aurait été de 14 %. C'est le succès de la « méthode Delors », appliquée maintenant dans la plupart des entreprises : les hausses de salaire sont fixées non plus en fonction de l'évolution récente des prix, mais selon leur évolution « prévue » (avec parfois une clause d'éventuel rattrapage au cas, évidemment très fréquent, où la hausse des prix réelle dépasserait la prévision), ou bien le plus souvent selon les « possibilités économiques » de la branche ou de l'entreprise : possibilités évaluées bien entendu par les seuls patrons...

La nouvelle donne salariale préconisée par le CNPF depuis la lettre de Chotard aux unions patronales en novembre 1983 reprend le dispositif appliqué dans la fonction publique : la référence n'est plus le pouvoir d'achat individuel des salariés mais la masse salariale globale, dont il est affirmé qu'elle ne saurait croître plus que le niveau des prix. Innovant par rapport au gouvernement, le CNPF recommande en outre qu'une part de la hausse prévue de masse salariale soit réservée aux *augmentations individualisées* selon le « mérite » des salariés, y compris employés et ouvriers. Un cabinet de conseil en gestion du personnel recense parmi ses deux cents clients (de grandes ou très grandes entreprises) le pourcentage de celles qui pratiquent la « désindexation/individualisation » des salaires :

	Pour les cadres	Pour les non-cadres
1982	18 %	3 %
1984	50 %	35 %

Concrètement, cela implique une extension rapide des systèmes de notation ou d'appréciation individuelle des ouvriers par la maîtrise, ou des employés par les cadres. Ainsi chez Koné (fabrication d'ascenseurs), les hausses de salaire sont désormais entièrement individualisées, à la tête du client ; de même chez Tissavel (habillement), chez DMC (textile) et dans des dizaines d'entreprises. Aux 3 Suisses, une prime semestrielle qui peut représenter jusqu'à un demi-mois de salaire est calculée selon la performance de chaque employé. Les

limites de l'individualisation pour les ouvriers sont cependant bien perçues par les patrons : outre les résistances syndicales, existe le risque d'une déstabilisation des collectifs ouvriers à cause d'une concurrence interne trop sauvage. Aussi le plus souvent assiste-t-on à la création de primes collectives, par atelier ou unités de production, en fonction des objectifs de qualité ou de productivité fixés par la direction.

Une protection sociale « maîtrisée »

Les prestations sociales reflètent souvent de façon beaucoup plus accentuée le revirement du gouvernement en 1982 : après une envolée des prestations familiales et du minimum vieillesse en 1981, l'étai s'est resserré très rapidement pour obtenir en 1983 et 1984 les plus faibles progressions de pouvoir d'achat (+ 2,3 % et + 2,1 %) depuis 1970 pour la masse totale des prestations.

Prestations sociales versées aux ménages : variation en pouvoir d'achat

	1982	1983	1984
Allocations de chômage et préretraites	+ 18,2 %	+ 6,6	+ 4,4 %
Retraites	+ 4,8 %	+ 2,7 %	+ 1,3 %
Prestations familiales	+ 8,5 %	- 0,5 %	- 0,7 %
Remboursements de maladie	+ 5,3	+ 1,6 %	+ 2,8 %
Masse totale des prestations	+ 6,7 %	+ 2,3 %	+ 2,1 %

Source : Comptes nationaux.

L'augmentation des dépenses de chômage ne doit pas faire illusion : elle provient uniquement de la hausse du chômage lui-même, et pas du tout de l'amélioration du sort des chômeurs. Bien au contraire : l'allocation moyenne de chômage a perdu 13 % de son pouvoir d'achat de 1981 à 1984, et représentait 2 600 francs cette dernière année². Encore ce chiffre ne concerne-t-il que les chômeurs indemnisés : les autres, ceux qui ne perçoivent pas un centime des ASSEDIC, étaient plus d'un million en 1984, et leur proportion avait brutalement augmenté fin 1982 grâce au « décret Bérégovoy » qui excluait 300 000 jeunes de tout droit. La série des économies sur le dos des chômeurs a connu un nouvel épisode en octobre 1985, avec un accord patronat-syndicats (sauf la CGT) prévoyant une nouvelle diminution des allocations (la partie proportionnelle au salaire antérieur s'élevant désormais à 40 % au lieu de 42 % ; à noter que cette fois une mesure touche aussi les cadres puisqu'ils voient le minimum garanti à 60 % du salaire antérieur passer à 57 %).

Pour les remboursements de maladie, le freinage très net de l'accroissement des dépenses vient à la fois de la rigueur imposée aux médecins par le biais des conventions médicales organisant de faibles augmentations des tarifs ; de la diminution de certains remboursements ; et



surtout de la mise en place de la nouvelle tarification hospitalière. Celle-ci accorde aux hôpitaux un budget global annuel déterminé non plus en fonction des besoins de dépenses, mais des décisions des pouvoirs publics. Sous couvert de responsabilisation des gestionnaires et des médecins, l'Etat instaure la pénurie à l'hôpital. Jusqu'à présent, il semble que les économies imposées n'aient pas entamé la qualité des soins ; mais il paraît établi que l'instauration du forfait hospitalier (20 francs par jour pour tout malade hospitalisé) a obligé de nombreux malades à repousser ou écourter leur séjour.

La grande réforme de la retraite à soixante ans, revendiquée par les syndicats depuis quinze ans, a enfin vu le jour en avril 1983. Il s'agit certes d'une importante conquête sociale, que la droite n'ose pas remettre en question à l'heure actuelle. Mais il faut quand même rappeler que la retraite à soixante ans remplace de fait les systèmes de préretraites, développées massivement depuis 1977. Or, le niveau des « garanties de ressources » (70 % du salaire brut) était en général nettement plus avantageux que l'actuel régime de retraite à soixante ans. On peut remarquer d'ailleurs que le coût annoncé de cette réforme (12 milliards de francs en 1983-1984) ne semble pas écraser les régimes de retraites, puisque la masse des prestations « vieillesse » n'augmente pratiquement plus en francs constants depuis deux ans (+ 2,7 % en 1983, + 1,3 % en 1984) : c'est tout simplement parce que le pouvoir d'achat des retraités n'a pas été maintenu sur la dernière période.

Quant aux prestations familiales, après l'importante revalorisation de 1981-1982 (en pouvoir d'achat, + 11 % pour les familles de deux enfants, + 3 % pour celles de trois enfants), un certain recul a été enregistré en 1984. Mais surtout le gouvernement a lancé début 1985 l'allocation parentale d'éducation : 1 000 francs par mois pendant deux ans pour les salariés qui quittent leur emploi pour élever leur troisième enfant, avec possibilité de réintégration en fin de période. Ce n'est évidemment pas encore le salaire maternel que prône Le Pen, mais il est difficile de nier qu'il s'agit d'un premier pas dans cette direction. Un pas qui ne peut que renforcer l'exclusion

prioritaire des femmes dans les entreprises en quête d'allègements d'effectifs.

La consommation et les conditions de vie

Une enquête réalisée tous les ans par un organisme officiel, le CREDOC, permet de suivre l'évolution depuis 1980 des conditions de vie des Français à l'aide de quelques indicateurs, rudimentaires mais intéressants. Le tableau suit indique le pourcentage de ménages ne possédant pas l'élément de confort cité.

Il apparaît donc clairement que la diffusion du confort élémentaire et des biens d'équipement ménager s'est poursuivie dans la dernière période, sans doute en liaison avec l'augmentation des minimas sociaux (le SMIC et le minimum vieillesse), notamment en 1981-1982. Mais comment expliquer que l'austérité salariale décrite précédemment n'ait fait, selon l'INSEE, que stabiliser la consommation de produits industriels et alimentaires un peu au dessous de son niveau record de 1982 ? Seules les dépenses d'ameublement ont vraiment diminué, ainsi que les achats de voitures neuves ; pour toutes les autres rubriques de la consommation des ménages, les restrictions semblent encore limitées³.

	En 1980	En 1984
ne disposent pas de l'eau chaude	8,8 %	5,2 %
des WC intérieurs	11,8 %	6,2 %
d'une douche ou baignoire	13,3 %	7,9 %
du téléphone	29,1 %	12,3 %
d'un lave-vaisselle	80,0 %	72,8 %
d'une TV couleur	53,9 %	31,1 %
d'un ordinateur domestique	100,0 %	97,3 %

Ce paradoxe n'en est pas un : les ménages, plus

Dossier

particulièrement ceux que le chômage a touché au cours des années récentes, ont tiré sur leurs économies pour tenter de maintenir leur niveau de vie. Le taux d'épargne global (qui représente la proportion de leur revenu que les gens mettent de côté chaque année) est tombé de 16 % en 1981 à 12 % en 1985, taux historiquement le plus bas jamais atteint.

Boursicoteurs, chouchoux du « socialisme »

Si les salaires ont souffert de la rigueur, les revenus des capitalistes — c'est-à-dire les détenteurs de capitaux, actions ou obligations — ont connu une véritable flambée depuis 1981.

Un concours particulier de circonstances explique l'explosion de la Bourse de Paris depuis trois ans : les nationalisations ont restreint le volume du marché en retirant quelques-uns des plus gros poids lourds ; la loi Quillot et la crise de l'immobilier ont détourné les investisseurs de la pierre ; mais, surtout, le gouvernement, tant par Delors que par Bérégovoy, a véritablement chouchouté les marchés financiers, comme aucun ministre des Finances auparavant (voir à ce sujet la suite de notre dossier, dans le prochain numéro).

Le résultat : on estime que depuis 1981, le montant des obligations est passé de 314 milliards de francs à 646 milliards ; le montant des actions de 509 à 1 162 milliards. Du fait des nouvelles émissions et, surtout, de la hausse des cours existants. Ce boom du patrimoine des spéculateurs n'a pas de précédent historique en France.

C'est un nouvel exemple des aléas du libéralisme : la politique de rigueur voulait diminuer la consommation en attaquant les salaires, afin de limiter les importations. Or, elle obtient pour l'instant un résultat inverse : maintien de la consommation et des importations, mais effondrement de l'épargne. Evidemment, cette tendance ne pourra pas se prolonger indéfiniment : en période de montée du chômage, mieux vaut quand même conserver quelques économies. 63 % des personnes interrogées en 1984 se sont déclarées personnellement « inquiet de l'évolution du chômage » (contre 56 % en 1980, enquête CREDOC).

Cette crainte explique-t-elle la véritable flambée de malaises que déclarent ressentir les Français ? La proportion d'insomniaques est passée de 20 % à 30 % entre 1980 et 1984, et toutes les questions relatives à l'état de santé indiquent une même et impressionnante évolution...

% de personnes ressentant régulièrement	1980	1984
maux de tête	29,0 %	37,9 %
mal au dos	33,4 %	44,0 %
nervosité	29,5 %	44,7 %
dépression	12,8 %	16,8 %
insomnie	20,0 %	30,3 %

Le stress galopant, sans doute comme le racisme, apparaît comme le symptôme d'une société malade où les tensions s'accroissent.

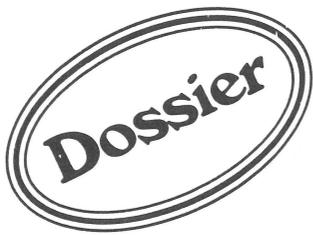
La conclusion qui se dégage de cette analyse du niveau de vie depuis cinq ans semble claire : il n'y a pas eu, pour les travailleurs occupés, de recul important des salaires, de la protection sociale et des conditions de vie, mais la ponction sur les réserves ne pourra se prolonger indéfiniment. L'offensive bourgeoise a marqué des points importants dans le domaine de la fixation des salaires, et surtout, comme on va le voir, dans la précarisation et la déstabilisation des emplois ouvriers et tertiaires.

1. « Les Revenus des Français, la croissance et la crise ». Documents du CERC n° 77, p. 74.

2. CERC, document n° 76, p. 105.

3. Cf. Tendances de la conjoncture, INSEE, 26 septembre 1985, p. 90-92.





La dégradation de l'emploi

S'il est un domaine où le bilan est négatif, c'est bien celui de l'emploi. Le candidat Mitterrand avait fait de la lutte contre le chômage un thème essentiel de sa campagne. Premier ministre, Pierre Mauroy avait « déclaré la guerre » à ce fléau dès 1981 et prétendait se battre « sur la crête des deux millions de chômeurs ». Un objectif minimal, chacun le reconnaîtra.

Quatre ans plus tard, la « crête » est très largement dépassée. 2 500 000 chômeurs officiellement, près de 3 000 000 en fait. Car le gouvernement ne comptabilise que les demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE, les travailleurs « découragés » sont laissés pour compte, en particulier les femmes salariées qui « retournent » au foyer. Peut-on par ailleurs affirmer qu'un tuciste (jeune affecté à un « travail d'utilité collective ») n'est pas un chômeur ? Enfin, les manipulations des inscrits à l'ANPE se sont poursuivies sous la gauche et la chasse aux « faux » chômeurs s'est accentuée.

Plus grave pour l'avenir : l'industrie (qui représente l'ensemble des entreprises du secteur productif) continue de supprimer des emplois : 168 000 en 1984¹. De même, le bâtiment : 67 000 emplois en moins. Toujours en 1984, le tertiaire (services, commerce, etc.) n'a créé que 58 000 nouveaux postes. Ces suppressions d'emplois sont la conséquence des restructurations et du maintien élevé du niveau des faillites. Cette évolution négative s'est poursuivie à un rythme moins élevé en 1985 (ce qui fait déjà crier victoire au gouvernement !).

Au total, d'après l'enquête emploi du ministère du Travail, l'emploi a régressé de 1,1 % en 1984, soit 230 000 postes. En 1983, la baisse était de 217 000. Seule l'année 1982 fait exception, avec une création nette de 67 000 emplois, due surtout aux emplois publics (hôpitaux, collectivités territoriales, etc.).

La « lutte contre le chômage » selon Fabius

Mitterrand s'était engagé sur la semaine de trente-cinq heures en 1985. Depuis les ordonnances de janvier 1982 sur les trente-neuf heures, le gouvernement a enterré ce dossier. Certains, tel Edmond Maire, veulent faire porter la responsabilité de ce blocage aux salariés... et à la décision présidentielle de payer les trente-neuf heures quarante heures, lors de la vague de grèves de février 1982. C'est oublier que, depuis, les salaires ont bel et bien diminué, mais pas le temps de travail !

Il reste pourtant certain — un rapport du commissariat du Plan le rappelait récemment — qu'aucune lutte

contre le chômage ne peut faire l'économie d'une réduction du temps de travail. Le gouvernement croyait avoir trouvé l'astuce qui satisferait tout le monde, patronat et syndicats : lier la réduction du temps de travail à la flexibilité des horaires. Ainsi, on mesurerait la durée moyenne du travail sur l'année. Elle serait réduite à trente-huit heures, avec des pointes au-dessus de quarante heures certaines semaines et des creux à trente-deux heures d'autres.

Nous verrons dans l'article suivant les conséquences réelles de ce projet sur la vie des salariés. Du point de vue de la lutte contre le chômage, comment peut-on prétendre que cette flexibilité des horaires pourrait créer des emplois ? Il apparaît en effet bien clair qu'en allongeant la durée du travail lors des périodes de pointe saisonnière et en la réduisant lors des périodes de creux, les patrons recherchent une baisse de leurs coûts (salaires, heures supplémentaires, coûts de stockage) mais certainement pas un moyen d'embaucher : il s'agit au contraire de produire plus avec le même effectif, et d'accroître la compétitivité. Quant aux créations d'emplois, Raymond Soubie, ancien conseiller social de Chirac et de Barre, ne se fait guère d'illusions. Il écrit dans *le Monde* : « *Un jour, les richesses produites seront recyclées en emplois. Mais ce jour n'est pas proche. (...) Les nouvelles méthodes de gestion risquent, à court terme, d'aggraver le chômage.* » Il y a bien loin de cette réalité aux discours lénifiants de Fabius et de Maire.

Trente-cinq heures au revoir ! Temps partiel et travail précaire bonjour !

Le travail à temps partiel progresse régulièrement depuis plusieurs années, bien que trop lentement selon le CNPF. 5,5 % des salariés y sont déjà astreints, parmi lesquels 85 % de femmes. Elles l'ont parfois « choisi » (mais quel choix quand les équipements sociaux et de garde d'enfants sont aussi carencés aujourd'hui qu'il y a cinq ans ?). Souvent, le temps partiel leur a été imposé : sous la menace d'un licenciement pur et simple, ou bien parce que certains secteurs comme le commerce ne proposent plus que des emplois à temps partiel. Il s'agit d'une certaine façon d'un travail précaire, puisque les possibilités de promotion sont quasi nulles et que la rotation est très élevée dans ce type d'emploi (commerce, services...). C'est tout bénéfique pour l'employeur : l'absentéisme chute et la productivité s'envole.



Sous le titre « La course à la flexibilité », l'*Usine nouvelle* du 3 octobre dernier donnait l'exemple de deux entreprises qui ont introduit massivement le travail à temps partiel : BASF en Allemagne de l'Ouest et Philips en Belgique. Conclusion de l'hebdomadaire patronal : « BASF constate que l'intensité du travail et une meilleure motivation rendent ce personnel plus productif. (...) L'amélioration de la productivité, la meilleure qualité du travail et une diminution de l'absentéisme sont également à mettre à l'actif de cette forme d'organisation. »

Mais il existe d'autres formes de précarisation. Si l'intérim a quelque peu régressé du fait des lois Auroux, il n'en est pas de même des contrats à durée déterminée. L'enquête emploi déjà citée note que « pour 1 000 salariés au travail en 1984, on comptait 193,7 embauches dans l'année (212 en 1983) dont seulement 54,5 étaient fermes et définitives (73 en 1983) et 113,1 sous contrat à durée déterminée (106 en 1983) ».

Le gouvernement vient lui-même d'assouplir sa propre législation sur le travail temporaire par une loi du 25 juillet 1985 qui permet à tout chef d'entreprise, et non plus seulement aux entreprises saisonnières, de faire appel à des travailleurs intérimaires. Les entreprises d'intérim, marchands d'esclaves modernes, respirent !

Le chômage des jeunes

Pour les jeunes, l'entrée dans la vie active ressemble de plus en plus au parcours du combattant. Sur les 900 000 jeunes de quinze à vingt-quatre ans qui se sont présentés sur le marché du travail en 1984, 360 000 sont devenus chômeurs, soit une proportion de 40 % (48 % pour les filles et 34 % pour les garçons) ; 275 000 (soit 31 %) ont trouvé un « travail précaire » (intérim, TUC...) et seulement 265 000 un travail fixe (Enquête emplois, mars 1985, INSEE). Les statisticiens ont créé la notion de chômage « récurrent », qui désigne les allers et retours entre un travail précaire et l'ANPE.

Le gouvernement a créé les TUC pour les jeunes de dix-huit à vingt et un ans. Théoriquement, ces « travaux » sont censés s'ajouter à ceux déjà existants et doivent se traduire par une formation des jeunes. Pratiquement, ils se font sans formation et sont devenus créateurs de chômage, particulièrement dans l'Education nationale. Payé 1 200 francs par mois, les tucistes peuvent remplacer le personnel de surveillance (les « pions ») et de bureau. C'est tout bénéfice pour l'Etat, d'autant que les tucistes ne cotisent pas à la Sécurité sociale. Le « succès » des TUC auprès des jeunes s'explique entièrement par

l'impossibilité où ils sont de trouver un vrai travail et par l'absence totale d'allocations versées aux jeunes à la recherche d'un premier emploi. Dans ces conditions, n'importe quelle occupation quelque peu rémunérée trouve des millions de candidats, quel que soit le salaire.

Le gouvernement de gauche n'a pas fait les choses à moitié : quatre-vingt heures pour 1 200 francs par mois, soit 15 francs de l'heure au lieu de 26 francs au SMIC ! C'est la notion de salaire minimum qui est remise en cause. Il est décidément étrange de qualifier les TUC d'« importante innovation sociale », comme le fait Alain Lipietz dans l'*Etat du monde 1985*². Il s'agit bien plutôt d'une importante régression sociale, du genre souhaité par le patronat. Celui-ci regrette seulement que les entreprises ne puissent pas encore embaucher de « tucistes ». En septembre 1985, on dénombrait 235 000 tucistes³, qui permettent de dégonfler d'autant les statistiques du chômage.

Les travailleurs immigrés

Dans le cadre de la réorganisation en cours du processus de travail — qui passe par la fin des formes actuelles de taylorisme, du travail des OS en particulier — le patronat aura de moins en moins besoin des travailleurs immigrés qu'il a fait venir dans les années soixante et soixante-dix. Et ce d'autant plus qu'il parviendra à imposer aux travailleurs français des salaires et conditions de travail similaires. L'argument selon lequel les Français refusent le travail laissé aux immigrés ne correspond déjà plus tout à fait à la réalité : avec trois millions de chômeurs, tout travail est à prendre.

Par contre, et l'argumentation doit porter sur ce terrain, la perte de son travail par un immigré se traduit par la suppression d'un emploi. L'industrie automobile, où le départ des immigrés ne libère aucun emploi, le montre parfaitement.

Or, Mitterrand, en ce domaine comme en d'autres, donne concrètement satisfaction au patronat : sous son mandat, le départ des immigrés vers leurs pays d'origine a augmenté grâce à « l'aide au retour ». Près de 45 000 d'entre eux auraient quitté les usines situées en France ces dernières années. Parallèlement, le nombre d'étrangers dans notre pays « n'aurait augmenté que de 0,38 %

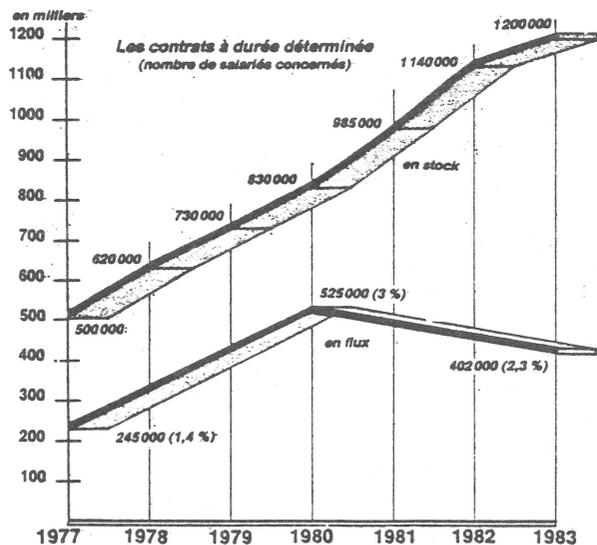
Le taux de chômage est le suivant en mars 1985 :

Age/Sexe	Hommes	Femmes	Ensemble
15-24 ans	24,5	30,5	27,4
25-49 ans	6,2	9,7	7,7
50 ans et +	5,9	7,1	6,4
Ensemble	8,5	12,6	10,2

Source : enquête emploi de l'INSEE.

(Le taux de chômage est le rapport du nombre de chômeurs de la catégorie considérée à la population active, occupée ou non, de cette catégorie).

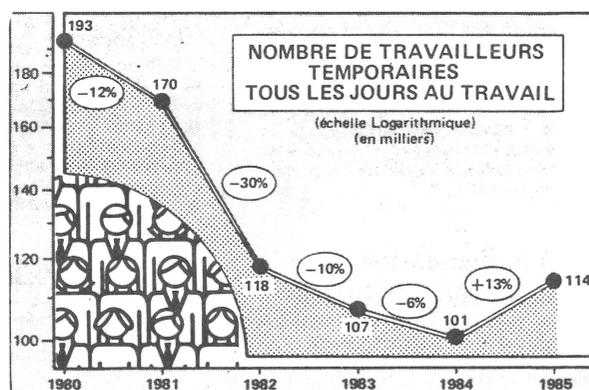
Graphique I



La courbe du bas fait état du nombre des emplois à durée déterminée indiqués par les entreprises au moment de l'enquête (la réglementation plus stricte appliquée à partir de 1982 les a fait baisser). Mais, simultanément, les contrats étant à plus courte durée un plus grand nombre de contrats sont souscrits chaque année, d'où la progression des effectifs concernés (ce sont parfois les mêmes personnes).

Source : ministère du Travail

Graphique II



Source: Ministère du travail

Nette remontée des travailleurs temporaires depuis 1984. Delphine Girard, dans la Tribune de l'économie du 2 octobre 1985 d'où est extrait ce graphique note que « pour la première fois depuis 1980 le travail temporaire a repris du poil de la bête (...) La reprise de l'activité du travail temporaire se confirmerait dans tous les secteurs de l'industrie et du BTP (bâtiment, travaux publics), même les secteurs en crise ».

en 1984 (pour atteindre 4 485 715 personnes)⁴, ce qui est la conséquence des refoulements aux frontières et des contrôles renforcés de la population immigrée. Selon les chiffres du ministère du Travail, le nombre d'Algériens ayant quitté la France au deuxième trimestre 1985 est supérieur de 48 605 au nombre des entrées.

La réalité de cette politique-là, et ses effets concrets, contribue à rendre irréelles les polémiques entre la droite et la gauche parlementaires. En effet, la droite ne souhaite qu'élargir la brèche ouverte par les gouvernements de gauche. Le bilan gouvernemental est accablant : abandon de la lutte contre le chômage, encouragement à la précarisation de l'emploi, restructurations non seulement dans le privé mais dans les groupes nationalisés qui sont aujourd'hui au premier rang des suppressions d'emplois. Ces dernières sont mises en œuvre désormais à l'intérieur de la fonction publique : l'Etat ne remplace plus les fonctionnaires qui partent à la retraite et envisage même de pouvoir les licencier (voir le projet de loi, déposé à l'Assemblée nationale, sur les fonctionnaires dans la Santé).

Dans un premier temps, le gouvernement s'était

engagé au « traitement social » du chômage (préretaire, contrats de solidarité...) qui est devenu contradictoire avec l'accentuation de la politique d'austérité décidée en mars 1983 (le tournant vers cette politique date de juin 1982). Il a donc abandonné le « traitement social » pour s'orienter vers un traitement « économique » qui, dans le cadre du capitalisme, ne pouvait répondre qu'aux besoins du patronat. C'est de cette façon qu'on vend son âme au diable !

En effet, la sortie de la crise capitaliste suppose restructurations et attaques contre les travailleurs. Ce qui veut dire, pour en rester au seul terrain de l'emploi, suppression de postes de travail. Or, on assiste au développement du travail féminin, qui se poursuit, et à l'arrivée des jeunes sur le marché du travail. Résultat : l'augmentation inéluctable du nombre de chômeurs.

1. Enquête emploi du ministère du Travail

2. A l'article « France », p. 181 et 182.

3. Le Monde du 29 octobre 1985.

4. Chiffres cités par Robert Solé dans le Monde du 13 novembre 1985.



Les politiques patronales dans les entreprises

Depuis 1982-1983, on assiste à un profond changement d'état d'esprit dans le patronat français : les patrons ont pris conscience qu'il devient possible dans les entreprises de bouleverser les règles du jeu établies au cours des années d'expansion sous la pression d'un mouvement ouvrier alors puissant. On l'a vu pour les mécanismes de fixation des salaires, où les règles d'indexation « fordistes » ont été éliminées. On l'a vu aussi pour le marché du travail, où la précarité de l'embauche devient la norme. Mais c'est également vrai pour les conditions d'emploi des travailleurs au sein des entreprises : l'affaiblissement des positions est général, non seulement *via* les offensives sur la « flexibilité », mais même à l'occasion de l'application des lois sociales « progressistes » comme les lois Auroux.

L'impact des « nouveaux droits des travailleurs »

La grande ambition sociale des gouvernements Mauroy était l'extension des droits des travailleurs, à travers deux outils législatifs : les lois Auroux pour le privé et la loi de « démocratisation du secteur public ».

Les principales réformes introduites par les lois Auroux sont au nombre de trois : instauration du droit d'expression sur les conditions de travail ; renforcement des moyens des syndicats et surtout des comités d'entreprise ; obligation pour les patrons de négocier une fois par an sur les salaires et l'aménagement du temps de travail.

● *Le droit d'expression.* On trouve dans le dernier numéro de *Critiques de l'économie politique* un document remarquable sur l'utilisation du droit d'expression par une direction intelligente, celle de Peugeot à Sochaux. Christian Corouge, OS depuis dix-sept ans à Peugeot-Sochaux et militant CGT raconte, au fil d'entretiens avec le sociologue Michel Pialoux, l'utilisation de ce nouveau droit et sa récupération par la direction. Michel Pialoux résume ainsi le bilan tiré par Christian Corouge au bout de trois années d'expérience des groupes d'expression : « Les lois Auroux ne sont plus perçues comme un enjeu de lutte, elles deviennent l'instrument même de la dépossession ouvrière. Leur mise en œuvre aurait pour fonction de permettre à la direction de s'emparer d'un ensemble de "trucs de métier", de "savoirs pratiques" sans lesquels le travail à la chaîne ne peut s'effectuer et dont la connaissance serait indispensable à la pleine réussite d'un plan de robotisation. » Plan dont on peut ajouter que l'objectif principal est d'ailleurs d'éliminer de la production la

catégorie des OS. Pialoux a tort d'attribuer au « désespoir » d'un militant déçu cette vision pessimiste de l'effet des lois Auroux : l'intention initiale d'Auroux n'était peut-être pas celle-là, mais l'utilisation concrète que le patronat a fait du droit d'expression a abouti à une véritable prolifération de cercles de qualité (ou structures analogues), puissants instruments d'intégration de la classe ouvrière. De quelques dizaines en 1980, les cercles de qualité sont passés à plus de quinze mille en 1984. Significative est l'approbation du CNPF de l'élargissement du droit d'expression à l'ensemble des entreprises de plus de vingt salariés, voté par le Parlement en octobre 1985 !

Notons que l'attitude générale de la CGT (et du PC) par rapport à cette utilisation des « groupes d'expression directe » est plus qu'ambiguë : ainsi J. Lojkine, dans *Economie et politique* (revue économique du PC) d'avril 1985, parle des cercles de qualité comme d'« une formidable école de diffusion des instruments de gestion (...) pour peu que les communistes sachent les retourner au profit des salariés » en y proposant « les nouveaux critères de gestion », afin de « s'attaquer à l'édifice institutionnel sur lequel était fondé le pouvoir patronal ».

● *L'obligation annuelle de négocier* est un exemple caricatural de l'échec des lois Auroux (du point de vue des travailleurs, bien entendu) : au moment même où le gouvernement faisait voter cette loi, il bloquait les salaires (juin 1982), puis vidait de tout contenu les négociations salariales de la fonction publique (décisions unilatérales en 1983 et 1984). Les patrons s'empressaient de suivre l'exemple, ce qui aboutit à supprimer de fait toute négociation salariale dans les entreprises, les directions se contentant au mieux d'appliquer les indications des fédérations patronales. Quant à la négociation sur le temps de travail, elle a permis l'extension considérable de la flexibilité des horaires, mais guère leur réduction.

● *Les nouveaux droits des comités d'entreprise* peuvent présenter parfois un intérêt réel : subvention de fonctionnement de 0,2 % de la masse salariale due par l'employeur, recours accru à des experts rémunérés par l'entreprise, formation des membres des CE... Trop souvent malheureusement, ces nouveaux moyens sont utilisés dans le sens de l'intégration des responsables syndicaux plutôt que mis en œuvre au service des luttes.

C'est ce problème qu'on retrouve de manière évidente dans l'application de la loi de démocratisation du service public : on l'a vu chez Renault, où la CFDT et tous les autres syndicats ont dénoncé la CGT qui ne respectait pas la confidentialité des débats du conseil d'administration ! L'entrée des syndicats dans les con-

seils d'administration des groupes nationalisés est généralement purement formelle, comme le remarque en termes nuancés le rapport du Haut Conseil du secteur public (en décembre 1984) : « *Les informations de portée stratégique sont fournies le plus souvent à posteriori au nom du secret des affaires (...)* Les documents s'apparentent plus à ceux fournis par des services de relations publiques qu'à ceux que sont en droit d'attendre les administrateurs. » En réalité, les décisions sont prises ailleurs, avec les administrateurs « qui comptent ». Mais ce constat débouche, plus généralement, sur le bilan catastrophique des nationalisations (sujet qui sera traité dans notre prochain numéro).

La « flexibilisation » du temps de travail

La semaine de quarante heures, les heures supplémentaires, le repos hebdomadaire deux jours consécutifs (dont le dimanche) sont quelques-uns des piliers du Code du travail actuellement en train d'exploser. Les lois Auroux obligent à négocier chaque année sur les salaires et le temps de travail. En 1983 et 1984, « 20 % des accords conclus dans les entreprises ont porté sur l'aménagement et la réduction du temps de travail. Cette négociation d'un type nouveau reçoit aujourd'hui un sérieux coup de pouce : elle devient en effet nécessaire à l'octroi de nombreuses aides publiques — notamment celle du Fonds national pour l'emploi — et certains prêts à la modernisation des entreprises¹ ».

Tout le monde se souvient de l'accord avorté en décembre 1984 sur la flexibilité, accord que le gouvernement impose maintenant par la loi Delebarre. Rappelons brièvement ses principales conséquences.

● *L'annualisation du temps de travail* : un accord de branche permettrait de moduler la durée du travail hebdomadaire entre trente-sept et quarante et une heures (voire parfois plus) selon les nécessités de la production, et sans paiement des heures supplémentaires si la durée hebdomadaire moyenne n'excède pas trente-huit heures. Comme le dit Force ouvrière, « *Il s'agit de supprimer la notion d'horaire hebdomadaire collectif qui permet à chaque salarié d'avoir un emploi du temps régulier et d'organiser sa vie indépendamment des exigences de son patron².* »

Quand la confédération CFDT justifie son soutien au projet Delebarre en affirmant que « *les salariés veulent que leurs aspirations individuelles et collectives soient prises en compte³* », elle commet une vilaine escroquerie : chacun sait que « la démarche vise aujourd'hui à l'efficacité économique », qui est rarement compatible avec les « aspirations des salariés ».

Daniel Richter note que chez Renault « *l'annualisation des horaires se traduirait par des journées plus longues au printemps et en été, plus courtes en automne et en hiver compte tenu des variations saisonnières du marché et du lancement des nouveaux millésimes. Or, les travailleurs souhaitent exactement l'inverse pour profiter des beaux jours⁴* ». Dans les travaux publics, où la CFDT a signé en juin 1985 un accord particulièrement scandaleux (et illégal en l'état actuel du Code du travail), les semaines de quarante-huit heures ne seront sans doute pas nombreuses en hiver, ni celles de trente-deux heures en été... Chez Kronembourg, la moyenne est certes de trente-cinq heures, mais l'été les semaines sont plutôt de quarante heures ; que voulez-vous, les consommateurs

boivent plus de bière quand il fait chaud ! Chez Jeanneau (bateaux de plaisance), on travaille trente-quatre heures trente de septembre à fin janvier, quarante et une heure trente de février à fin juin (période de pointe qui suit les salons nautiques). Un accord national textile ouvre des possibilités d'annualisation, mais la basse saison coïncide avec les mois d'été... Bref, en période de chômage massif et de compétition exacerbée, les « aspirations des salariés » ne pèsent pas lourd dans la balance.

● *L'allègement de la durée de l'utilisation des équipements*. Outre l'annualisation qui permet d'adapter les salariés aux exigences du profit en diminuant les stocks et en éliminant les heures supplémentaires, l'autre aménagement à la mode est l'allongement de la durée d'utilisation des équipements. Développement du travail en équipes (« plutôt deux que trois, et de préférence pas le dimanche », explique Dominique Taddéi, député socialiste et auteur d'un rapport sur la question, qui se montre conscient des fortes résistances qu'opposeraient les travailleurs à de trop brutales dégradations de leurs conditions d'existence), du travail le week-end, des horaires chevauchant... Autant de contraintes supplémentaires face auxquelles la contrepartie du passage de trente-neuf heures à trente-huit heures (sans aucune obligation d'embauche) semble particulièrement dérisoire.

Les lois de juillet 1982 autorisaient déjà des dérogations au Code du travail si un accord d'entreprise signé par les syndicats majoritaires portait sur la durée maximale quotidienne (quarante-huit heures), la modulation annuelle pour les activités saisonnières, la plage d'interdiction du travail de nuit des femmes. Mais ces dérogations ne satisfaisaient sans doute pas le patronat puisque selon Martine Aubry, directrice des relations du travail au ministère du même nom, « *moins de 1 % des quatre mille accords d'entreprises conclus en 1984 contenaient des clauses dérogatoires* » prévues dans la loi de juillet 1982 ; toujours selon la même source, évidemment bien informée, « *les deux tiers des accords aménageant la durée du travail sont parfaitement légaux⁵* ». La conclusion s'impose : le tiers restant, soit plus de deux cent cinquante accords (sur un total de huit cents) en 1984 violaient la loi au su et au vu de l'administration ! Comme l'explique un inspecteur du travail⁶, « *on se contente de vérifier si les gens ne travaillent pas plus quarante-huit heures et si les femmes ne travaillent pas la nuit* ». Voilà sans doute les prochains verrous que le CNPF entend faire sauter...

La pénétration de la flexibilité des horaires dans les entreprises est donc d'ores et déjà largement engagée, comme le confirment les chiffres suivants qui portent sur 1984 :

- 12 % des salariés ne travaillent pas chaque semaine le même nombre de jours ;
- 17 % ont un horaire différent selon les jours, fixé par l'employeur ;
- 59 % seulement des salariés ont le même horaire tous les jours (ils étaient 65 % à la fin de 1978) ;
- le travail posté en équipes successives, après avoir légèrement diminué depuis 1971, touche aujourd'hui 8 % des salariés et 17 % des ouvriers. Il semble destiné à un bel avenir, malgré les démonstrations maintes fois répétées par médecins, ergonomes et sociologues, qui ont détaillé ses conséquences désastreuses sur la santé physique et mentale des travailleurs concernés.

Plus globalement, c'est évidemment la capacité des salariés à s'organiser, à lutter, ou même tout simplement à se rendre compte que leur intérêt ne coïncide pas

généralement avec celui de leur patron qui ressort affaiblie de toutes ces réorganisations.

Premières conclusions

Au terme de ce bref bilan et avant de voir, dans notre prochain numéro, comment les entreprises et la bourgeoisie françaises ont fort bien survécu à cinq années de gouvernements de gauche, on peut récapituler les points les plus saillants qui ont marqué la condition de la classe ouvrière sur cette période.

La tendance générale est indiscutablement à une profonde dégradation de ses conditions de vie et de travail. Certes, comme nous l'avons montré, le pouvoir d'achat des salariés occupés n'a encore que peu reculé et même pas du tout pour les bas salaires ; la consommation s'est à peu près maintenue ; la protection sociale — sauf celle des chômeurs — a bien tenu le choc. Mais il faut comprendre que l'intérêt du patronat n'est pas obligatoirement et en toutes circonstances de faire baisser au maximum le pouvoir d'achat. Le marché intérieur reste

encore le principal débouché pour la plupart des capitalistes, bien que le gouvernement et le CNPF poussent à la roue de l'internationalisation. Aussi une austérité sanglante aurait de graves conséquences sur la plupart des entreprises qui se retrouveraient sans clients. Certes la fraction dominante, la plus internationale du capitalisme français pourrait y trouver son compte, mais au prix de tensions sociales et de fractures au sein même du patronat.

C'est donc bien plutôt sur le fonctionnement du marché du travail, la formation des salaires, l'intensité du travail dans les entreprises, l'adaptation des salariés aux fluctuations de court terme des affaires, bref, la redéfinition du rapport salarial, plus que sur le prix de la force de travail, que l'offensive capitaliste a effectué une importante percée.

Le principal facteur de l'insécurité aujourd'hui en France, ce sont les nouvelles formes de gestion de la main-d'œuvre qu'instaure le patronat. Les mirages futuristes de la révolution technologique et de la société des loisirs apparaissent de plus en plus comme de cyniques tentatives d'habiller des couleurs de l'espoir une évolution régressive sans précédent. Moins que jamais ceux qui nous dirigent n'ont la moindre idée d'où ils vont. Plus que jamais les impératifs capitalistes de court terme l'emportent sur les projets de changement. Et pourtant, comme nous le verrons dans la suite de ce dossier, le bout du tunnel n'est pas en vue pour les patrons non plus.

1. « A la recherche du temps gagné », Liaisons sociales n°2, novembre 1985.

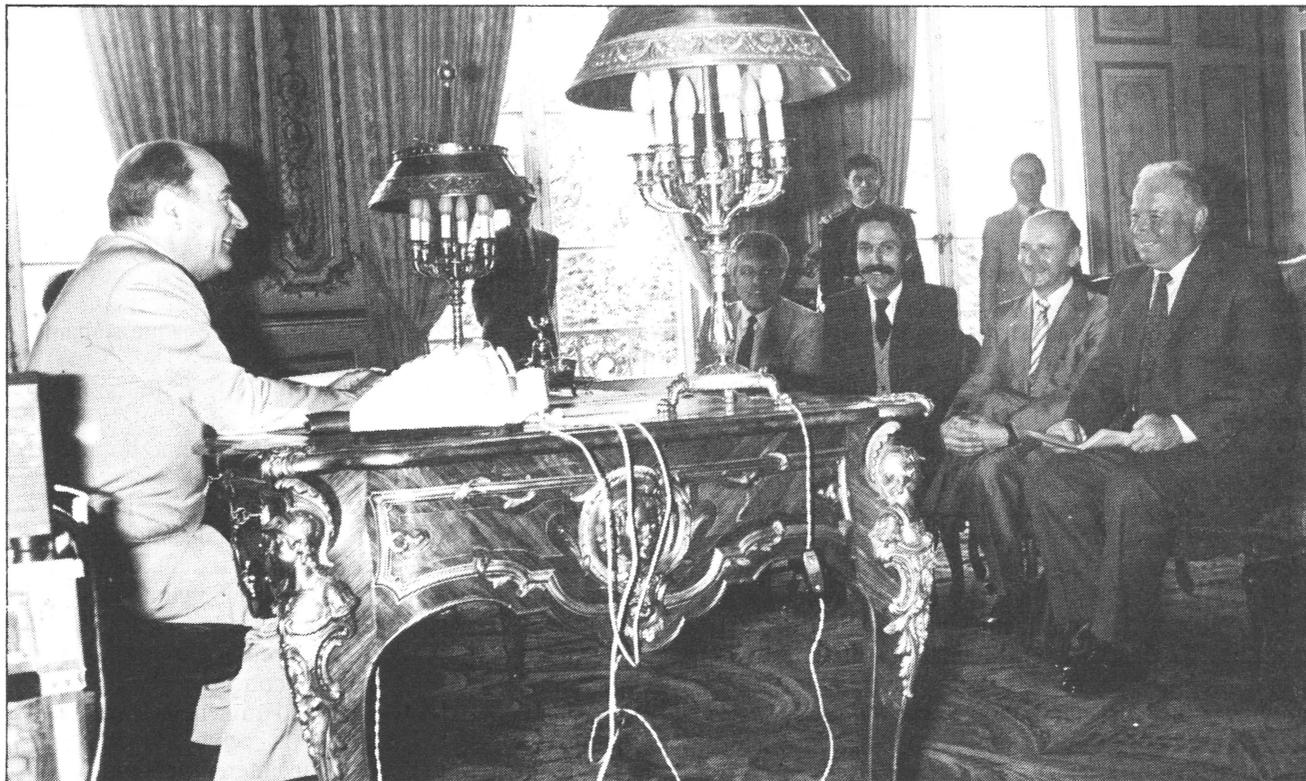
2. FO-Hebdo, 13 novembre 1985, page 21.

3. Syndicalisme hebdo, 21 novembre 1985, éditorial de Jean Kaspar.

4. Liaisons sociales, article cité.

5. Autogestion-l'alternative, organe du PSU, 14 octobre 1985.

6. Liaisons sociales, novembre 1985, article cité.



Trop « honnête » pour être vrai : le MPPT

François OLLIVIER

Le PCI vient de créer le MPPT, Mouvement pour un parti des travailleurs. Il regroupe, outre le PCI, des ex-militants du PS et du PC, des responsables FO. Il vient d'intégrer Socialisme maintenu, un regroupement au sein du PS qui prétend défendre l'orientation de ce parti telle qu'elle était définie avant mai 1981. Le MPPT affirme présenter des listes dans tous les départements aux élections législatives.

Qu'est-ce que le MPPT ? Un vrai parti des travailleurs ? Une simple projection du PCI ? Un correspondant de la confédération apolitique FO ? Une nouvelle représentation politique de la classe ouvrière, comme l'annoncent pompeusement les dirigeants du PCI ?

Nous voudrions, dans cet article, donner une série d'informations et d'explications qui aident à mieux situer le MPPT et sa place dans la politique du PCI.

S'il dit ce qu'il pense, ce parti pense bien peu

Le MPPT a adopté un programme à son congrès de fondation : la « *Charte pour l'édification d'un parti honnête qui dit ce qu'il pense et qui fait ce qu'il dit* ». Ce programme se résume en quatre points brefs. Le programme, c'est le parti, disait Trotsky. Alors, voyons.

La charte se réfère d'abord à la lutte des classes. Mais c'est pour déboucher sur les formules classiques de la collaboration de classes (point 2) : « *la véritable laïcité... de l'Etat, base fondamentale de la République* ». Comment prétendre se situer sur le terrain de la lutte des classes pour prôner un Etat séparé de l'Eglise, c'est-à-dire une formule qui caractérise aussi bien l'Etat bourgeois ? Evacuée, la question fondamentale de la nature de l'Etat, bourgeoise ou prolétarienne ! Le MPPT répondra : laïque.

De la même manière, *Informations*

ouvrières s'oppose aux politiques gouvernementales de décentralisation... au nom de l'unité de la République et de l'Etat. Tout cela pour trouver un langage commun avec des réformistes et francs-maçons qui défendent, eux, l'idée d'un Etat neutre, laïc, au-dessus des classes !

Dans la charte du MPPT, la référence à la lutte des classes sert de paravent idéologique. Bergeron n'a-t-il pas coutume de dire que la lutte des classes a toujours existé et existera toujours ?

Marx affirmait que son apport n'était pas dans la théorie de la lutte des classes, formulée bien avant lui, mais dans la notion de dictature du prolétariat, sur laquelle cette lutte doit déboucher. Nous n'en demanderions pas tant à un parti des travailleurs, parti de classe mais qui ne se réclamerait pas du marxisme révolutionnaire. Du moins un tel parti devrait-il fournir une claire caractérisation de l'Etat bourgeois pour fonder une politique d'unité et d'indépendance de classe (cette formule est d'ailleurs absente de la charte du MPPT). C'est par exemple ce qu'a fait le PT du Brésil (qu'*Informations ouvrières* présente indûment comme une tentative analogue à la sienne).

Une lutte de classe qui conduit à l'Etat laïc ? Non ! Pas pour des révolutionnaires, pas pour des militants lutte de classe conséquents !

Le point 3 de la charte revient sur un thème classique du PCI-MPPT : « la démocratie ». Mais, dans ce programme plus que dans tout autre texte, nous voyons ce que recouvre pour le PCI le vocable de « démocratie » dans la lutte contre la V^e République. Une chose est de combattre les institutions actuelles et leur caractère antidémocratique, autre chose est de proposer que « *dans le cadre de la délégation de pouvoir, les élus du peuple puissent remplir pleinement leur rôle d'expression politique du citoyen, par opposition au régime du pouvoir personnel généré par les institu-*

tions de la V^e ». N'est-ce pas là le retour aux formes de la démocratie parlementaire bourgeoise ? Aux formes institutionnelles de la IV^e République ? Affirmer dans la foulée que « le peuple définira la forme et le contenu » de cette démocratie ne change rien à l'affaire. Les démocrates bourgeois n'ont jamais proclamé autre chose !

Cette charte-programme est construite comme une résolution de Force ouvrière. Son préambule met en garde contre « les solutions les plus extrêmes », dangereuses pour la « démocratie ». Les références formelles à la lutte de classe ne couvrent que le fond d'une politique de collaboration de classes. Unité de la République, démocratie (bourgeoise) et anticommunisme constituent le ciment idéologique de FO. Est-ce aussi celui du MPPT ?

De défense des revendications, de programme anticapitaliste, de référence au combat contre l'austérité ou à la solidarité internationale des travailleurs contre l'impérialisme et la bureaucratie soviétique, il n'est jamais question dans cette charte. Ce sont pourtant les axes élémentaires d'un combat de classe conséquent, indispensables pour le programme d'un parti des travailleurs dans un pays capitaliste avancé.

Pour un parti « qui dit ce qu'il pense », le MPPT pense vraiment peu. A moins, et c'est sûrement le cas, qu'il ne dise pas ce qu'il pense vraiment, à savoir que cette-plate forme minimale n'est qu'un cadre pour nouer certaines alliances avec l'appareil de FO. Tel serait le prix que la direction du PCI est prête à payer pour un certain type de MPPT...

Un saut dans l'histoire du PCI...

Il y a continuité et rupture dans le projet MPPT du PCI. La continuité, c'est le contrôle de l'appareil du PCI sur tout le projet, et son aspect manipulatoire. « Les militants sont égaux et libres dans la discussion », mais l'appareil du PCI et du MPPT se confondent, les finances aussi, les dirigeants aussi car les Robel (ex-PCF), les Hoffman (de Socialisme maintenu), sans compter l'ineffable Hébert (officiellement responsable anarcho-syndicaliste de l'UD-FO 44, en fait membre officieux du bureau politique du PCI) sont tous des responsables du PCI ! Quant à *Informations ouvrières*, ce journal devient l'organe du MPPT, après avoir été celui du PCI.

Là-dessus, rien de nouveau : le PCI a conservé dans le lancement du MPPT toutes ses méthodes contraires à la

démocratie ouvrière, substituant à la libre discussion entre les militants, les courants et les tendances, le verrouillage d'accords d'appareils...

Mais il y a une rupture : sur la forme avec la cristallisation d'une organisation nationale ; et sur le fond, comme en témoignent le programme et les forces engagés dans le processus...

1981-1986 : l'expérience du PS et du PCF au gouvernement provoque tout un processus de décomposition réelle et de recomposition potentielle du mouvement ouvrier. La crise des organisations du mouvement ouvrier libère des énergies, des courants, des militants qui recherchent les voies d'une alternative à la politique des directions traditionnelles. Ce point de départ est juste. C'est à ce problème que répond notre politique de construction d'une alternative anticapitaliste. Mais le PCI donne une tout autre réponse : un cadre d'alliance social-démocrate adossé à l'appareil confédéral FO.

Les forces engagées dans le MPPT ne sont pas le seul PCI plus quelques individus ou courants PS et PC, mais la direction de l'appareil FO. Directement sur le fond, et officieusement dans la forme, le trio Bergeron-Lambert, Hébert et « les politiques » de l'appareil confédéral de FO prennent l'affaire en main. Assertion calomnieuse ou gratuite ? Roger Sandri et Claude Genet, présents au meeting parisien du MPPT, ne sont pas de simples adhérents de FO. Le premier est l'ancien responsable à l'organisation FO ; le second est l'actuel responsable des relations avec la presse. Dans une série de meetings de province, c'est l'appareil FO qui « a fait » la salle. Les moyens matériels et financiers pour lancer le MPPT et présenter ses listes dans tous les départements ne peuvent être dégagés sans le soutien direct ou indirect de l'appareil FO, et en particulier ses ramifications mutualistes.

Trois compères

Aux origines des rapports avec l'appareil confédéral FO et certains secteurs social-démocrates — le tout dans un rapport très particulier à la franc-maçonnerie —, il y a les relations établies par Lambert dans les années cinquante. Ces rapports furent justifiés au début par les nécessaires points d'appui pour un petit groupe trotskyste dans une période de traversée du désert... Reportons-nous à une brochure éditée par le PCI en 1982, sur l'histoire de sa section nantaise, pointe avancée de tous les accords avec les réformistes de Bergeron : « Ceci amène les trotskystes à reconsidérer le rôle qu'ils attri-

1. C'est à titre de document que nous reproduisons le passage qui suit. Stéphane Just incarne la composante dogmatique et sectaire du courant lambertiste. La purge dont il a été victime ne lui a pas ouvert les yeux, puisqu'il a lui-même appliqué des méthodes semblables à l'encontre de ceux de ses partisans qu'il avait regroupés après son exclusion et qui étaient entrés en divergence avec lui. Il est vrai que Lambert et Just sont liés, malgré leur rupture, par les purges qu'ils ont réalisées en commun à chaque fois qu'une divergence politique apparaissait dans l'organisation qu'ils dirigeaient. Leurs méthodes ne se différencient en rien de celle des partis stalinien à la belle époque.

La Charte du MPPT

Se considérant trahie par ceux qui depuis 1981 ont violé le mandat qui leur avait été confié en refusant en particulier depuis 1982 de voter des lois en faveur des travailleurs, la classe ouvrière et les couches populaires qui l'environnent n'ont plus aujourd'hui de représentation politique authentique.

Cette situation est grave à plus d'un titre, car l'absence de toute perspective politique de progrès conduit, à un moment ou à un autre et de façon implacable, vers le vide politique, favorisant ainsi les solutions les plus extrêmes, où, en finalité, la démocratie et les libertés qui en sont le corollaire sortent toujours amoindries, sinon écrasées.

La classe ouvrière et toutes les couches sociales — retraités, chômeurs, jeunes, petits paysans, artisans, petits commerçants —, ceux qui subissent de plein fouet les conséquences d'une crise économique mondiale inhérente au mode de production capitaliste, ainsi que les méfaits d'une politique au service du patronat et des possédants de tout poil, ont donc besoin d'une autre représentation politique.

C'est pourquoi le Mouvement pour un parti des travailleurs s'est attaché à regrouper tous ceux qui ressentent la nécessité de sortir de cette

impasse, et cela, quelque soit leur engagement passé ou présent.

Sans autres conditions, le MPPT leur demande simplement de reconnaître :

1. Que la lutte des classes et le combat politique sur le terrain de classe constituent la ligne d'action permanente ainsi que l'axe central qui doit favoriser la reconstruction d'une unité ouvrière, reposant sur la démocratie la plus large.

2. Qu'il est indispensable et urgent de venir à la véritable laïcité de l'école et de l'Etat, base fondamentale de la République et des institutions démocratiques, qui en assurent le fonctionnement.

3. Que la nocivité des institutions antidémocratiques de la V^e République n'étant plus à démontrer, il importe d'abolir la Constitution réactionnaire de 1958-1962, afin que dans le cadre de la délégation de pouvoir, les élus du peuple puissent remplir pleinement leur rôle d'expression politique du citoyen, par opposition au régime de pouvoir personnel généré par les institutions actuelles.

En conséquence, pour sortir de l'impasse politique dans laquelle les institutions de la V^e République plongent le pays, il faut en appeler au peuple qui définira la forme et le

contenu de la démocratie qu'il entend réaliser.

4. Qu'il importe de respecter l'indépendance réciproque qui doit exister entre les partis politiques et les organisations syndicales, dans le cadre de la séparation des pouvoirs constituant l'équilibre nécessaire au fonctionnement de la démocratie, quelle que soit la forme de l'Etat, ce qui est une condition fondamentale de toute avancée vers le socialisme.

Ainsi, tous ceux qui se reconnaissent dans les quatre points précités — groupements et partis politiques, militants ou simples citoyens — sont invités à rejoindre les rangs du Mouvement pour un parti des travailleurs, première étape pour l'édification d'un parti honnête dont la classe ouvrière et tous ceux qui s'en rapprochent ont plus que jamais besoin.

Charte à laquelle suffit, en commentaire, cette simple citation de Léon Trotsky : « Le mot d'ordre abstrait "pour la démocratie !" suffit pour des journalistes libéraux, mais pas pour les ouvriers et paysans opprimés. »

In tome 20 des Oeuvres, page 201.

buaiant au courant réformiste, en particulier dans FO. (...) Il est certain que FO peut être amenée à jouer un rôle différent de celui qui fut le sien depuis sa création. (...)

« En effet, en mai 1956, au CCN d'Amiens, autour de la motion minoritaire Hébert-Bergeron pour l'arrêt immédiat des hostilités et la négociation en Algérie, s'est concrétisé un premier accord entre le courant révolutionnaire et une partie du courant réformiste.

« Ce sera le point de départ d'une évolution qui amènera le "groupe Lambert" à s'émanciper d'une certaine attitude "gauchiste" qui l'avait caractérisé jusque-là. En 1958 (...) les trotskystes votent le rapport moral de Bothereau [prédécesseur de Bergeron, NDLR] sur la base de la défense de l'indépendance du syndicat. L'évolution amorcée en 1956 est ainsi achevée. »

Ainsi, ce type de rapports avec les réformistes de Bergeron et les ex-anarcho-syndicalistes du type Hébert sont présentés comme une contribution à la construction du parti révolutionnaire. Attachés à la démocratie parlementaire et à « l'indépendance » des organisa-

tions ouvrières vis-à-vis de l'Etat bourgeois, des courants liés aux réformistes peuvent être, toujours selon les lambertistes, une aide précieuse pour toute une série de questions...

Avec le temps (et d'accords en accords), le point d'appui est devenu un fil à la patte qui aliène l'indépendance politique du PCI comme organisation trotskyste. C'est cette extrême dépendance vis-à-vis de l'appareil FO que Stéphane Just a dénoncée après son exclusion du PCI. Le second de Lambert avait pourtant été étroitement associé à ce « business » depuis plus d'une vingtaine d'années... La coupe doit être vraiment trop pleine.

Voici comment Stéphane Just traite des rapports entre Lambert et la direction FO, dans une brochure intitulée Comment le révisionnisme s'est emparé de la direction du PCI, publiée en août 1984, après son exclusion¹ :

« Au congrès fédéral de FO, en mars 1969, Lambert a participé à la commission qui a élaboré la résolution appelant à voter non au référendum du 25 avril que de Gaulle a organisé pour tenter de relancer la politique qui visait

à instaurer le corporatisme en France. Les considérants de la résolution, au moins certains d'entre eux, étaient plus que discutables. Mais en prenant l'initiative d'appeler à voter non, la confédération FO contraignit la CGT, la FEN, le PS et le PCF à appeler aussi à voter non. Lambert a voté cette résolution et même le rapport d'activité du bureau fédéral. A mon sens, il a eu raison de les voter en cette occasion.

« Mais ce qui était une exception motivée est devenue une règle. Depuis, Lambert a voté les rapports d'activité du bureau fédéral. Au dernier congrès, Lambert a voté ce rapport alors qu'au cours des années qui venaient de s'écouler la direction de FO avait étroitement collaboré avec le gouvernement Giscard-Barre et le patronat. Or, quand Lambert vote dans un tel congrès, c'est le dirigeant du PCI, c'est le PCI qui vote. Il est vrai que Lambert a prononcé à ce congrès un virulent discours... ultra "lutte de classe".

« A de nombreuses reprises, sous différents prétextes, Lambert a également donné la consigne aux militants du PCI de voter et d'appeler à voter pour les

« Suicide » du patron de choc et escroc René Lucet

Réaction de Bergeron

« Je viens d'apprendre le suicide de René Lucet. Je suis bouleversé.

« Il est mort victime d'une campagne de dénigrement et de calomnies, alors que son combat n'avait d'autre objectif que de garder la Sécurité sociale au service des seuls assurés.

« La déclaration qu'il a publiée, avant de disparaître, est un message d'une profonde dignité et qui s'adresse à tous ceux — dont nous sommes — qui mènent l'éternel combat pour la justice et pour la liberté.

« La confédération Force ouvrière tout entière salue la mémoire d'un homme courageux qui est allé à la limite de ce qu'il estimait être son devoir et ses convictions. »

Et celle du PCI

Extrait de la brochure *Derrière l'affaire Lucet*, éditée par la LCR en mai 1982 :

« Le PCI (Parti communiste internationaliste) est une organisation qui, comme la LCR, se réclame du combat révolutionnaire et de la tradition antistalinienne, antiréformiste, en un mot du trotskysme.

« Aussi, ses prises de positions dans cette affaire sont regrettables.

« Un article de son hebdomadaire, Informations ouvrières, durant le conflit s'en prend à Questiaux et fait apparaître Lucet comme victime de l'arbitraire ministériel, donc le même discours que FO et la presse de droite. Depuis, le silence...

« Qui est Lucet, quelles sont ses méthodes, nul ne le saura en lisant ce journal.

« Dans la région marseillaise et parisienne, cette organisation, à la différence de la LCR, n'est intervenue à aucun moment face au coup de force de Lucet et à la campagne patronale. Dans FO, ses militants ont couvert la politique scandaleuse de Bergeron dans cette affaire. »

rapports d'activité des directions du SNI et de la FEN. Pourtant ces dirigeants collaborent depuis des années avec les gouvernements en place.

« Manifestement le pas a été franchi. C'est au compte de FO que Lambert utilise les militants de l'OCI pour démanteler la Fédération de l'éducation nationale, sous le prétexte que les dirigeants de la FEN, du SNES, du SNI font la politique du gouvernement de front populaire. Et la direction confédérale de FO ? Que fait-elle ? Elle approuve les licenciements chez Talbot, chez Citroën, dans la sidérurgie. Lorsque Bergeron s'adresse au gouvernement, il ne lui reproche qu'une chose, d'aller trop vite, d'appliquer trop brutalement sa politique. Il craint qu'agissant ainsi, le gouvernement ne provoque l'explosion.

« Mais, nous dirait-on : "FO défend la laïcité, l'école publique". En réalité, FO accepte les crédits à l'école privée et tout le reste. Et aujourd'hui, FO, comme la FEN, se félicite de la politique de Chevènement, politique qui garantira à l'enseignement privé tous les privilèges acquis depuis 1950.

« Enfin c'est une évidence que la conception du parti des travailleurs a été élaborée du côté de l'avenue du Maine et que son centre opérationnel se situe du

côté de l'union départementale FO de Loire-Atlantique.

« Tout se passe comme si il y avait eu OPA de l'appareil FO sur le PCI. »

Voilà ce qu'écrit Stéphane Just qui maintient la fable lambertiste sur le rôle de FO en 1969. Il faut pourtant convenir avec lui que la symbiose de l'appareil du PCI et celui de FO est aujourd'hui largement réalisée. Il faut bien faire la somme, fût-elle incomplète, de toute une série de faits et d'actes du PCI ces dernières années : passage (partiel parce que rencontrant une forte résistance des militants) des enseignants du PCI de la FEN à FO ; constitution d'un axe UNEF-ID, syndicat FO de l'enseignement supérieur, CGT-FO, explicitement opposé à l'axe UNEF-SE, SNE-Sup-CGT ; l'appui et la participation de dirigeants connus du PCI (Patrick Hébert notamment) aux accords CNPF-FO pour diriger la CRAM en Loire-Atlantique ; la présence de membres du bureau politique du PCI aux côtés de Bergeron le 1^{er} Mai ; la réduction du travail syndical du PCI à la seule CGT-FO et l'intégration de ses militants à la majorité confédérale du dernier congrès. Depuis plus de dix ans, *Informations ouvrières* n'a pas écrit une ligne de critique de la politique de FO. Les militants de l'OCI, puis du PCI,

Le MPPT et la stratégie de la LOR

Le MPPT est présenté par le PCI comme le produit d'une continuité stratégique : celle de la Ligue ouvrière révolutionnaire.

« Conscients que la crise des organisations traditionnelles dégagera, à divers stades de son développement, des courants et des groupes de militants qui cherchent une issue politique, et résolus à offrir à ces militants toutes les possibilités de se convaincre, par l'expérience de la lutte en commun, de la justesse du programme de la IV^e Internationale, les trotskystes ouvrent la perspective de construire, avec ces militants, une Ligue ouvrière révolutionnaire, comme une étape sur la voie de la construction du parti révolutionnaire. » (Manifeste de l'OCI, décembre 1967).

Et plus loin : « Les trotskystes estiment indispensable de promouvoir les modalités organisationnelles les plus souples au regroupement révolutionnaire de l'avant-garde... »

Ainsi, dans le passé l'OCI-PCI nous avait habitués à la construction de « pseudopodes » ou d'« organismes ad hoc » : ce furent les CAO (Comités d'alliance ouvrière), les CUB (Comités unitaires de base), les Groupes politiques, les CPUO (Comités pour l'unité ouvrière), etc. Ces structures apparemment « unitaires » et à fonction de masse avaient pour l'OCI un double rôle : lieu d'action pour des sympathisants ou des travailleurs qui rejoignaient ponctuellement l'intervention de l'organisation et vivier pour le recrutement de nouveaux militants... Partant d'un problème juste, posé d'ailleurs dans tous les congrès de la section française de la IV^e Internationale depuis 1948, la nécessité de médiations dans la construction du parti révolutionnaire, ces comités ne pouvaient être qu'un substitut :

— à une politique de front unique ouvrier, car manipulés par l'OCI, ils ne pouvaient être de réelles structures unitaires liées à la mobilisation de masse ;
— à la construction d'une alternative politique aux vieilles directions réformistes, car là encore simples projections du PCI et réduits à des revendications minimales (le comité unitaire sur tel problème étudiant, telle revendication à la Sécurité sociale...).

Comme forme intermédiaire dans la construction du parti, le projet du MPPT apparaît dans la continuité de la stratégie de la LOR... Mais cette continuité n'est que de pure forme. En fait, la référence à la LOR sert de couverture à un tout autre projet : un pseudo parti social-démocrate, plus ou moins de gauche...

n'ont pas mené dans FO la moindre bataille. Le PCI a par contre pris fait et cause pour l'escroc René Lucet, « suicidé » à Marseille, mais proche de Bergeron...

Cette politique a permis à Lambert de construire un véritable petit appareil de permanents du PCI, pour la plupart sous mandat FO (et rétribués par cette confédération). Est-il possible, au stade actuel du processus, de parler encore d'indépendance politique du PCI² ?

Cette politique débouche aujourd'hui sur une mystification : le MPPT, qui prétend se situer à gauche de la gauche. Que ce parti puisse gagner des travailleurs ou des militants désappointés par la gauche impose aux révolutionnaires des tâches d'explication. Car le MPPT se situe en fait dans les mouvances les plus traditionnellement réactionnaires du mouvement ouvrier. Plus précisément encore, il constitue un instrument politique, parmi d'autres, dont la direction FO peut jouer pour tirer parti de la crise du PS, au cas où. Dans cette affaire, les références maintenues de la direction du PCI au trotskysme ne pèsent pas bien lourd.

Les intérêts de Bergeron

Si nous pouvons saisir la trajectoire des rapports du PCI avec FO et leur projection dans le MPPT, il est plus difficile de comprendre les mobiles de Bergeron dans cette affaire. Nous ne pouvons retenir qu'une série d'hypothèses fondées sur les intérêts politiques et matériels de l'appareil FO.

La première est celle d'un échange de services. Le PCI en rend beaucoup à Bergeron. A la fin des années cinquante, Lambert aida à briser une tendance gauche implantée dans les syndicats FO de la région parisienne, dirigée notamment par Gibelin. Lambert commença par exclure ce militant trotskyste du PCI de l'époque... Plus récemment, Lambert et Hébert n'hésitèrent pas à combattre les militants socialistes (CERES et mitterrandistes) qui luttaient pour l'engagement de FO contre la droite et Giscard. Ces militants furent traités de suppôts du corporatisme, d'agents de l'intégration du syndicat à l'Etat. Bref, le diable. Lambert soi-même à la Sécurité sociale, d'autres comme Levasseur (permanent PCI-FO PTT) intervinrent plus d'une fois pour désamorcer les conflits qui auraient gêné la direction confédérale.

Ainsi, aujourd'hui Bergeron aiderait son ami Lambert dans la construction du MPPT, le remerciant de bons et loyaux services de trois décennies.

Mais il y a plus, car l'échange de

services prend d'autres formes, et n'oblige pas au soutien voyant qu'apporte FO à cette opération... Si l'appareil confédéral FO soutient l'opération MPPT, c'est-à-dire la mise sur orbite d'un nouveau parti politique, c'est qu'il a besoin d'un tel cadre — un parti politique — pour mener à bien ses affaires... en toute indépendance syndicale bien entendu.

Bergeron pourrait compter sur le MPPT pour contrebalancer le RPR dans FO, l'appareil du PCI — son caractère bureaucratique mais surtout hypercentralisé — étant plus fiable que les multiples courants et sous-courants du PS³.

Mais le projet est probablement plus ambitieux. Le MPPT est une carte du PCI mais aussi de l'appareil FO pour « se positionner » dans les meilleures conditions vis-à-vis de la crise du PS après 1986 ou 1988. De ce point de vue, l'opération Socialisme maintenu est un signe de la politique engagée vis-à-vis du PS... dans l'hypothèse de son éclatement après 1988.

Le PCI a choisi de se positionner dans cette éventualité, une éventualité que ne néglige pas la direction FO. La vérification de ce pronostic ouvrirait évidemment la porte à de multiples reclassements. Face à un PS moderniste lié à la CFDT, FO proposerait un PS, parti social-démocrate qui reste social-démocrate...

Voilà la signification du soutien FO au MPPT : participer à un cadre — une médiation politique — permettant de jouer sur la crise du PS... Tout en laissant ouverte une série d'autres possibilités... liées plus directement aux courants et sous-courants internes du PS.

Eloge de la vieille SFIO

« La démocratie est indispensable à la classe ouvrière. La démocratie, c'est ce qui prévalait aux origines du mouvement ouvrier français où les différents courants militants existant dans la classe ouvrière se regroupaient pour fonder le parti ouvrier et plus tard le journal l'Humanité où la libre confrontation des courants d'idées, des points de vue et des propositions était la règle, pour un objectif commun : bâtir la représentation politique de la classe ouvrière. »

« C'est avec cette tradition que nous voulons renouer aujourd'hui. Après des décennies de déchirements, de méfiance, de trahisons au sein du mouvement ouvrier, nous avons su débattre, rassembler, construire ensemble au sein des sections pour un parti des travailleurs, confrontées avec succès depuis leur

2. Depuis son exclusion, Just dénonce la création et la manipulation d'un « mini-appareil » du PCI, sélectionné par Lambert et qui lui est soumis. Il fait remonter la création de cet appareil de permanents à 1968 et dénonce — un peu tard — le système d'organisation de l'OCI-PCI dans lequel les directions à tous les niveaux sont désignées par le haut au lieu d'être élues par la base. Just analyse ce mini-appareil comme la projection des gros appareils réformistes sur le PCI.

3. Le RPR fait souvent le choix d'investir FO dans les entreprises et les administrations. La cohabitation — du RPR aux anarchistes en passant par le PCI — est justifiée par « l'apolitisme » de FO et son « indépendance » ! Cela ne va pas, bien sûr, sans bagarres internes pour le contrôle des organisations. Mais, officiellement, tout membre d'un parti est censé laisser son étiquette politique au vestiaire quand il entre à FO. Cette pantalonnade prend des aspects très particuliers quand des militants RPR-FO passent au Front national, comme cela est arrivé récemment à Dreux.

Adhérent au PS, Bergeron a comme souci premier de demeurer l'interlocuteur privilégié des patrons (FO gère la Sécurité sociale en alliance avec le CNPF) et du gouvernement en place, quel qu'il soit. A cet égard, Chirac et Barre étaient plus compréhensifs que Mauroy et Fabius. Voici par exemple ce qu'écrivit Thierry Pfister dans son livre la Vie quotidienne à Matignon au temps de l'Union de la gauche :

« Le partenaire le plus difficile à cet égard est sans conteste le secrétaire général de FO. André Bergeron ne parvient pas à se faire à l'idée que ce n'est plus Raymond Barre qui occupe Matignon et que le nouveau Premier ministre n'a pas qu'un seul syndicaliste comme interlocuteur. Certes, Pierre Mauroy s'efforce de donner au chef de file de Force ouvrière les satisfactions d'amour-propre qu'il ne cesse de réclamer, mais il ne peut se montrer aussi disponible que son prédécesseur. Il a, lui, un équilibre à préserver. Or, André Bergeron demande à être reçu en privé par le chef du gouvernement avant chaque réunion officielle. En outre, il veut fixer l'horaire des audiences qui lui sont accordées en fonction des journaux télévisés. Rien ne lui est plus agréable que de pouvoir rendre publique, depuis le perron de Matignon, une mesure qui va être adoptée dans les heures suivantes. »

création à l'épreuve de la vie. » (extraits du rapport présenté au congrès MPPT).

De telles déclarations reviennent maintenant, régulièrement, dans les colonnes d'*Informations ouvrières* et dans les textes et documents publiés par le PCI. Renouer avec la tradition du mouvement ouvrier français du début du siècle... Bâtir la représentation politique de la classe ouvrière... Voilà des objectifs bien ambitieux d'un double point de vue : de période et d'époque.

Bâtir une nouvelle représentation politique de la classe ouvrière, en lieu et place du PS et du PC, c'est pour le moins surestimer, dans l'analyse de la période actuelle, la crise d'organisation, de représentation et de direction de ces partis. Il y a, il est vrai, un affaiblissement substantiel du contrôle et des rapports entre les masses et les appareils traditionnels, rapports qualitativement différents de ceux des années trente, quarante, cinquante. Il y a de réelles opportunités pour construire autre chose que le PS et le PC. Mais de là à envisager la substitution à la vieille représentation politique PS et PC d'une nouvelle qui soit un MPPT construisant cette représentation politique de la classe ouvrière, il y a plus qu'un pas : une mystification supplémentaire.

Car il y a peu, le PCI identifiait majorité PS-PC au Parlement à une authentique représentation ouvrière ! Rappelons-nous la campagne aussi virulente que grotesque du PCI contre Delors, dénoncé comme le représentant du CNPF du gouvernement. Cette campagne visait à couvrir Mitterrand, Mauroy, le PS. Le PCI a tourné à 180° sans fournir la moindre explication (on comprend pourquoi si l'idée vient de Bergeron !). Ce nouveau tournant peut déboucher sur un contournement du mouvement ouvrier organisé ou... sur le refus de distinguer entre partis ouvriers et partis bourgeois (cette distinction élémentaire n'est pas faite dans la charte du MPPT) couvrant ainsi la « neutralité indépendance » de FO entre la droite et la gauche.

Le projet MPPT se fonde aussi sur une prétendue perspective historique : « *renouer avec les traditions du mouvement ouvrier français du début du siècle* ». Cette formule de style pompier vise à faire l'économie de près d'un siècle d'histoire du mouvement ouvrier : de la grande rupture entre la social-démocratie et le mouvement communiste correspondant aux bouleversements des guerres impérialistes et des révolutions ; de la dégénérescence

L'« anarcho-syndicaliste » Hébert

Tonitruant dans les meetings et les salles de congrès, toujours responsable FO de Loire-Atlantique, aujourd'hui dirigeant du MPPT, Alexandre Hébert a un passé chargé. Pas seulement pour ses relations étroites avec Bergeron et Lambert ! Ce champion de la (fausse) gauche FO sait aussi cultiver d'autres amitiés. Celle de l'ultra « Algérie française » André Morice, par exemple, pour lequel il appela à voter aux élections législatives de 1965.

Le texte qui suit est extrait d'une brochure de la Ligue communiste *Qu'est-ce que l'AJS ?* (l'AJS était l'organisation de jeunesse de l'OCI) et publiée en 1971. Notons que nous ignorions à l'époque, dans notre grande naïveté, la qualité de membres officieux du BP de l'OCI de ce personnage haut en couleurs.

(..) Dans FO, les lambertistes rencontrent les vestiges d'une composante traditionnelle du mouvement ouvrier français, en pleine régression depuis la prise de contrôle de l'avant-garde prolétarienne par les staliniens.

Les anarcho-syndicalistes, les syndicalistes « révolutionnaires », les sociaux-démocrates de gauche. Par-delà leur diversité, ces courants vestiges constituent une mouvance commune, unie par un même jacobinisme, un

même anticléricalisme viscéral, une même stalinophobie frisant l'anticommunisme vulgaire et... une même appartenance à la franc-maçonnerie !

Pendant vingt ans, c'est de ce courant que les lambertistes rechercheront l'alliance pour peser sur les rapports de forces au sein de FO et de la FEN. Mieux ! C'est dans cette base sociopolitique qu'ils voient la chair du parti ouvrier révolutionnaire dont l'OCI est le cerveau et le squelette... Toute leur

stalinienne, du combat de l'opposition de gauche et de la IV^e Internationale contre le réformisme et le stalinisme ; bref, d'une histoire qui a provoqué des clivages politiques, stratégiques et historiques fondamentaux dans le mouvement ouvrier.

Ces clivages ne pourraient être dépassés que par de grands événements et bouleversements qui recomposent le mouvement ouvrier sur de nouveaux axes, en intégrant les grandes leçons des principales expériences qu'a connues la classe ouvrière ces dernières décennies. A moins de penser que la rupture entre la social-démocratie et le mouvement communiste n'était qu'un accident, la scission de Tours une erreur, et que le PCF n'est qu'une greffe étrangère sur le mouvement ouvrier français dont il faut se débarrasser. FO incarne la permanence de cette tradition, qui trouve aujourd'hui une nouvelle jeunesse grâce à la mode et à l'air du temps.

Une telle vision du monde a sa cohérence. Elle peut permettre au PCI de justifier une certaine approche des processus de recomposition du mouvement ouvrier, une certaine interprétation de la lutte antistalinienne : se débarrasser du stalinisme non pas pour la construction d'une alternative ouvrière

révolutionnaire, mais par la reconstruction du « parti ouvrier » du début du siècle.

Cette construction mythologique sert au PCI de couverture idéologique à ses rapports avec les réformistes. Elle est malheureusement mystificatrice et passablement douteuse. Le PS d'avant la Première Guerre mondiale était peut-être « le parti des travailleurs », mais son parti parlementaire, réformiste, un parti de la démocratie bourgeoise. Ce n'est pas pour rien que la CGT syndicaliste-révolutionnaire d'avant 1914, qui rassemblait l'avant-garde de la classe ouvrière française, se détournait avec méfiance ou hostilité d'un tel parti dont il faut tout de même rappeler le nom : la SFIO.

La construction d'un nouveau parti des travailleurs sera le produit de tout un processus de reclassement, et de restructuration du mouvement ouvrier. Poser les jalons d'une telle perspective est indispensable dès aujourd'hui, mais elle implique de rassembler, d'organiser les travailleurs, les militants, les courants qui rompent avec le PS et le PC sur une série d'axes programmatiques, de revendications anticapitalistes qui constituent autant d'éléments de rup-

ture tant avec le réformisme qu'avec le stalinisme.

Nous ne pensons pas qu'un tel parti des travailleurs, dans une formation sociale comme celle des pays capitalistes avancés, avec des décennies de mouvement ouvrier dominé par les réformistes et les staliniens, puisse se construire sans une série de références stratégiques révolutionnaires liées à l'histoire et à l'expérience des luttes de classes de ce siècle.

Nous pensons encore moins qu'un tel parti puisse naître de combines avec des éléments ô combien compromis dans la collaboration de classes, à l'échelle nationale et internationale, depuis des décennies. Il naîtra des luttes, des combats politiques dans lesquels s'engageront des forces neuves.

Avec le MPPT, nous sommes loin des convictions politiques ou d'idée : nous sommes dans le domaine de la realpolitik, de la combinazione et du cynisme. Le MPPT est une tromperie promotionnée par un important appareil syndical, y compris ses moyens financiers.

Démasquer une telle opération politique est indispensable aujourd'hui, surtout dans la perspective de la construction d'un parti des travailleurs, un vrai.

stratégie de construction du parti vise à regrouper cette mouvance anarcho-syndicaliste autour du noyau trotskyste à des fins d'assimilation politique. Telle est la fonction des Comités d'alliance ouvrière, animés par l'OCI.

Dans le mouvement ouvrier, les lambertistes s'appuient donc de longue date sur le socle socio-politique que représentent les dernières veines du filon anarcho-syndicaliste. Mais cette base socio-politique n'est évidemment pas vierge. Elle a ses propres caractéristiques et traditions. Sans entrer ici dans le détail, disons simplement que cette base est la pâle caricature de ce que furent les syndicalistes révolutionnaires du début du siècle.

Privée des forces vives de la classe ouvrière captées par le PCF et la CGT, la lignée anarcho-syndicaliste s'est progressivement tarie et sclérosée. Elle s'est profondément adaptée à l'appareil social-démocrate dont elle partage l'anticléricalisme désuet et l'anticommunisme américanophile. Authentique avant-garde du prolétariat français jusqu'au milieu des années vingt, elle se situe aujourd'hui nettement à droite de la nouvelle extrême gauche ouvrière.

Très représentatif de cette évolution

est l'anarcho-syndicaliste Hébert, secrétaire de l'union départementale FO de Loire-Atlantique et dirigeant de l'organisation syndicaliste anarchiste. Franc-maçon, anticlérical hystérique, anticommuniste virulent, Hébert est un allié privilégié du courant lambertiste depuis 1950.

Le 22 janvier 1965, il donne une conférence « révolutionnaire » au Cercle d'études marxistes, organisée par l'OCI. Quinze jours plus tard, il appelle à voter aux élections législatives pour André Morice, président du centre républicain, champion de l'« Algérie française » (instigateur de la « ligne Morice » lorsqu'il siégeait au ministère de la Défense et des Armées en 1957, dans le gouvernement de Bourghès-Maunoury).

Les lambertistes se sont progressivement adaptés à cette « gauche » anarcho-syndicaliste et social-démocrate, et à travers elle à l'appareil de FO et de la social-démocratie.

C'est cette adaptation qui rend compte du caractère droitier de la pratique de l'OCI.

Mais cette adaptation se décèle secondairement par bien d'autres indices. Elle se manifeste notamment dans les

concessions et les cajoleries que les lambertistes prodiguent tant au « socle » anarcho-syndicaliste qu'à la bureaucratie corrompue de FO. Pour les uns et les autres, l'OCI manifeste une grande compréhension, une infinie indulgence et une nette propension à l'idéalisation.

Exemple de « compréhension » à l'égard de l'allié anarcho-syndicaliste : lorsqu'en février 1965, Hébert appelle les travailleurs de Loire-Atlantique à voter pour André Morice, l'OCI « rompt » en des termes on ne peut plus mesurés : « Les trotskystes et Hébert ont combattu depuis 1950 sur le terrain de la lutte des classes ; ils ont lancé l'appel pour le Tous ensemble en 1964, organisé en commun la lutte contre l'intégration. Hébert, en apportant son appui en 1965 à Morice, a dévié de la ligne de classe [!]. Les trotskystes, publiquement, l'ont ainsi caractérisé. »

Six mois plus tard, l'alliance avec Hébert est renouée. En juillet 1967, le vaillant supporter de l'ultra Morice (ils sont de la même loge... faut comprendre !) se taille un franc succès aux Assises nationales d'unité convoquées par les lambertistes à la Mutualité, en pourfendant les « révisionnistes pablistes » !

MPPT '86

DES CANDIDATS DANS TOUS
LES DÉPARTEMENTS

IO publie la liste des candidats du MPPT en Loire-Atlantique. En deuxième position figure un certain Christian Chauvel, directeur de *Socialisme et liberté*. Voici quelques extraits d'un éditorial de cette feuille quand le PCF était encore au gouvernement...

Supplément gratuit au n° 23 de « SOCIALISME et LIBERTÉ »
Organe national de la Fédération des Socialistes et Démocrates F.S.D.
(Organe national de la Fédération des Socialistes et Démocrates F.S.D.)
Directeur de Publication Christian CHAUVEL n° de la C^o Paritaire : 61567

L'Union soviétique joue admirablement de la crainte d'une guerre affreuse destructrice, pour amener l'opinion publique occidentale à accepter l'idée que mieux vaut, après tout, une capitulation sans combat plutôt qu'un gigantesque holocauste. Plutôt rouges que morts...

Il y a des signes qui ne trompent pas. Il est clair que l'Occident est, d'ores et déjà, en situation de moindre résistance et que l'URSS est en train de gagner cet enjeu colossal.

Pour un parti ou pour une pantalonnade ?

Yannick Guillou,
membre du BN du MPPT,
ex-PS, conseiller municipal
de Rezé-lès-Nantes,
employé aux ASSEDIC
Christian Chauvel,
ancien député PS-SFIO
de Loire-Atlantique, retraité EDF

Si l'on en vient à la France, ils nous faut constater que l'habile et diabolique travail de sape entrepris au sein même de l'Etat, grâce à la présence, dans le gouvernement même, de quatre représentants du Parti communiste, passe pratiquement inaperçu, et semble, pour beaucoup, faire partie de la règle du jeu « démocratique ».

Cette réhabilitation, volontaire et insensée, par les socialistes, d'un parti qui s'affirme solidaire — mieux, qui s'en déclare l'adepte incondicional — du pire régime de violence et de tyrannie jamais imposé aux peuples, constitue LA faute historique capitale.

Faute impardonnable puis qu'elle met délibérément en péril de mort la démocratie française.

Routier-Preuvost est-il membre du MPPT ?

Lors des élections municipales de 1983, le PCI impulsait des listes d'« unité ouvrière ». Celles-ci ont parfois pris des colorations très particulières, comme à Nantes. La liste « Nantes d'abord », à laquelle participait le PCI et qu'il soutenait, était conduite par Routier-Preuvost, notable local qui fut maire-adjoint sous les mandats successifs d'André Morice (encore lui !). Membre du PS, Routier-Preuvost devait quitter ce parti par hostilité à l'alliance avec le PCF... pour participer en 1977 à la liste de droite opposée au socialiste Chenard.

Sur la liste « Nantes d'abord » (liste d'« unité ouvrière » selon le PCI) figuraient des patrons comme Robert Baconnet (directeur général de la Société de gardiennage), Michel Bouthélou (directeur national de la Société de distribution). Interrogé par la télévision régionale le 15 février sur la présence de militants du PCI sur sa liste, Routier-Preuvost eut cette réponse : « C'est tout à fait normal que des trotskystes soient sur la liste avec des chefs d'entreprise, parce que ça fait exactement la

France, elle-même. » « Nantes d'abord » se présentait comme « une liste attachée à l'évolution sociale, à la défense des droits syndicaux et au respect des avantages acquis, à une véritable unité des travailleurs, dégagée de l'emprise du stalinisme, fidèle aux traditions républicaines ; à la laïcité, à la tolérance et à toutes les libertés démocratiques ».

Au meeting de cette liste, Pierre Lambert en personne présenta « Nantes d'abord » comme le produit « des règles de la démocratie et de la tolérance » (!).

Les documents sur cette affaire ont été publiés dans *Critique communiste* n° 18, avril 1983.

Un dernier mot : Routier-Preuvost anime avec Christian Chauvel la feuille *Socialisme et liberté*, organe de la Fédération des socialistes et démocrates (FSD), spécialisée dans l'anticommunisme et, en 1983, dans la dénonciation des ministres PCF. Informations ouvrières annonce que Christian Chauvel est candidat du MPPT en Loire-Atlantique. Qu'en est-il de Routier-Preuvost ?

Trotsky sur le rôle de la franc-maçonnerie

Les relations tissées entre les directions de FO et du PCI ne sont pas sans rapport avec la fréquentation des loges maçonniques. Aussi n'est-il pas inutile de rappeler ce que Trotsky pensait de ces institutions.

Par un hasard heureux (ou malheureux, je ne sais pas), il m'est arrivé, lors de mon séjour dans l'Isère, d'observer de près quelques francs-maçons. Je vivais dans la maison d'un franc-maçon ; ses amis appartenaient pour la plupart à la franc-maçonnerie. Je peux ainsi partir non seulement de réflexions générales, qui sont en elles-mêmes indiscutables, mais aussi d'observations vivantes sur le rôle de la franc-maçonnerie dans la vie politique de la province en France.

La couche supérieure de la franc-maçonnerie est composée de radicaux ou de « socialistes », avocats, députés, carriéristes, cyniques pour qui les loges ne sont qu'un appareil électoral. Dans les loges maçonniques de Grenoble, il n'y a pas, ou presque pas, d'ouvriers ; en revanche, les contremaîtres et le petit personnel administratif occupent une large place. Je connaissais l'un des contremaîtres et j'avais avec un autre d'intéressantes rencontres. Leur souci principal était de se détacher des ouvriers, d'entrer dans la « bonne société », d'écouter les gens instruits. Ils avaient une sincère vénération pour les professeurs et les avocats qui leur servaient des banalités humanitaires et pacifistes. Les chefs des loges, qui jouaient un rôle dans la vie politique et municipale de Grenoble, se soumettaient la clientèle petite-bourgeoise et un groupe un peu important de l'aristocratie ouvrière ou semi-ouvrière, à travers le rituel maçonnique. Certains de ces messieurs n'entrent pas eux-mêmes dans la franc-maçonnerie et tirent les ficelles en coulisses. Dans la franc-maçonnerie se trouvent concentrés tous les traits de parasitisme qui donnent un tel caractère de repoussoir à la II^e Internationale comme à la III^e. Peut-on rompre avec la social-démocratie et l'IC tout en restant lié à la pire caricature des deux, la franc-maçonnerie ?

La révolution exige que l'homme se donne entièrement et pleinement. Les révolutionnaires qui ne trouvent pas la satisfaction de leurs aspirations politiques et morales dans le parti révolu-

tionnaire prolétarien et cherchent quelque chose de « mieux », de « plus élevé », dans la société des bourgeois radicaux, ces révolutionnaires sont extrêmement suspects. Que cherchent-ils au juste ? Qu'ils l'expliquent ouvertement aux travailleurs ! Le plus difficile et le plus important, à l'époque que vit la France, est de se libérer de l'emprise de l'opinion publique bourgeoise, de rompre intérieurement avec elle, de ne pas craindre son poison, ses mensonges, ses calomnies, comme de mépriser ses louanges et son obséquiosité. Ce n'est que dans ces conditions que l'on peut s'assurer la liberté d'action nécessaire, entendre la voix révolutionnaire des masses et se mettre à leur tête pour l'assaut décisif. Mais la franc-maçonnerie, de par son existence même, est la

soupe de sûreté des tendances révolutionnaires. Le pourcentage (très faible) d'idéalistes honnêtes qui fréquentent les loges augmente le danger de la franc-maçonnerie.

In tome 20 des œuvres, p. 124, 125, 126.

Dans la franc-maçonnerie se réunissent des gens de différentes classes, de différents partis, avec des intérêts différents et avec des fins *personnelles* différentes. Tout l'art de la direction de la franc-maçonnerie consiste à neutraliser les tendances divergentes et à aplanir les contradictions entre les groupes et les cliques (dans l'intérêt de la « démocratie » et de l'« humanité », c'est-à-dire de la classe dominante). On s'habitue ainsi à parler à haute voix de tout, sauf de l'essentiel. Cette morale fausse, hypocrite, frelatée, imprègne en France, directement ou indirectement, la majorité des chefs ouvriers officiels. Marceau Pivert lui-même est pénétré de l'influence de cette morale. Il lui semble que nommer à haute voix est un fait désagréable, c'est une inconvenance. Nous, nous jugeons criminel de taire les faits qui ont une importance pour la lutte de classes du prolétariat. C'est là la différence fondamentale de notre morale.

Tome 20 des œuvres, p. 241 et 242.



Cette photo a été prise le 22 mai 1971, devant le mur des Fédérés au Père-Lachaise. On y voit les francs-maçons en tabliers (à gauche) passer en revue les troupes de l'OCI-AJS menées par Charles Berg (exclu depuis) et Sérac (toujours en activité). Les lambertistes avaient choisi de célébrer le centième anniversaire de la Commune aux côtés des dirigeants de la FEN, de FO, du PS, derrière Jules Moch, celui qui fit donner les chars contre les mineurs en grève en 1947.

Ce compagnonnage avait été précédé par un meeting à la Mutualité, le 18 mars, auquel participaient FO, la CFDT, le PS, la CIR (organisation de Mitterrand), la Fédération anarchiste, le Grand Orient de France, la Ligue des droits de l'homme, les radicaux de gauche et... l'OCI, qui avait gentiment prêté son service d'ordre.

Célébrer le centième anniversaire du massacre des Communards avec des héritiers des fusilleurs n'a pas fait peur aux dirigeants de l'OCI.

Index des articles parus dans *Critique communiste* pendant l'année 1985

N° 37, janvier.

- Le Waterloo social rejeté !
- XXV^e Congrès du PCF : les craquelures du carcan. Francis Sitel.
- Dossier** : Creusot-Loire : les méfaits ordinaires d'un groupe financier. Michel Morel.
- Correspondance entre les directions de Lutte ouvrière et de la LCR.
- Notes sur l'écrivain révolutionnaire Denis Diderot (II). Michel Lequenne.
- Index des articles parus dans *Critique communiste* en 1984.

N° 38, février.

- Les marxistes-révolutionnaires dans la métropole coloniale et la lutte des peuples pour leur libération. Jean-Marie Freyssat.
- Dossier** : Supplément commun *Lutte de classe/Critique communiste*.
 - ▶ La solidarité entre le FLNKS ne dispense pas de la critique révolutionnaire des nationalistes (LO).
 - ▶ Nouvelle-Calédonie : la solidarité anticolonialiste ne se marchande pas (LCR).
 - ▶ Les révolutionnaires et les contestataires du PCF (LO).
 - ▶ Rassembler une force anticapitaliste (LCR).
- L'odyssée tragique des Allemands antinazis exilés en France. Rodolphe Prager.
- Rosa Luxemburg et la grève générale (à propos du livre *Socialisme, la voie occidentale?CF5*)).
Jean-Marie Freyssat.
- Leur critique d'art et la nôtre (à propos du livre de Michel Lequenne, *Marxisme et esthétique*). Carlos Rossi.

N°39, mars.

- Nicaragua : les menaces de Reagan.
- Les femmes et la politique : le rôle essentiel du travail. Frédérique Vinteuil.
- XXV^e Congrès du PCF : un repli sans perspective. Jean Lantier.
- Dossier** : Les fruits secs de l'austérité. Dossier. Michel Dupont.
- Dossier** : Théorie marxiste : les crises et les dépressions économiques. Ernest Mandel.
- La mort ténébreuse de Léon Sedov. Michel Lequenne.
- « Frapper ou convaincre ? » Le PC allemand face aux nazis (1923-1933). Alain Brossat.

N° 40, avril.

- L'alternative nécessaire.
- La droite dans les starting-blocks. Christian Picquet.
- PS : cap sur les législatives. François Duval.
- Dossier** : Les contradictions de l'analyse économique de la CFDT. Maxime Durand.
- Fossoyeurs du socialisme. Interview de Jean-Pierre Garnier.
- La IV^e Internationale a réuni son XII^e Congrès mondial. Entretien avec Daniel Bensaïd.

N° 41, mai.

- Une alternative pour 1986, et après...
- A la veille du 40^e Congrès de la CFDT : quelques ruses de la direction confédérale. Pierre Rème.
- Pour une CFDT offensive. Interview de trois dirigeants de la Fédération Hacuitex.
- Dossier** : Le mouvement ouvrier britannique après la défaite des mineurs. Judith Baker.
- Dossier** : Grande-Bretagne : désindustrialisation sauvage. Michel Dupont.
- Lutte ouvrière et le Nicaragua. Michel Thomas.
- 50^e anniversaire de la Longue Marche : Mao et la construction de l'Armée rouge chinoise. Arthur Wilkins.

N° 42, juin.

- Guerre au racisme !
- Une alliance travailleurs-patronat pour sauver l'économie européenne ? Débat avec Jacques Mazier, économiste socialiste.
- Dossier :** La lutte des travailleurs-paysans contre le productivisme. Marcel Leborgne, Roger Devaneuse, Pierre Bron.
- Document : mineur de fond en Pologne. Interview d'un militant de Solidarnosc en Haute-Silésie.
- Kafka, miroir de Khrouchtchev. Alain Brossat.

N° 43, spécial 1985, Crise et tiers monde.

- Les nouveaux missionnaires. Daniel Bensaid.
- Le nœud coulant de la dette. Nicolas Maheu.
- La dette extérieure de l'Amérique latine est irrécouvrable . Fidel Castro.
- La révolution nicaraguayenne. Charles-André Udry.
- L'insurrection. Humberto Ortega.
- Afrique noire : des situations sans issue. Claude Gabriel.
- Pour comprendre l'Afghanistan. Michel Lequenne.
- La Chine à l'heure du « renversement des verdicts ». Economie et contradictions dans la société de transition. Pierre Rousset.

N° 44, septembre.

- Gangstérisme d'Etat à la française.
- Pour comprendre le présent, mémoire garder : aspects de la réorganisation du mouvement ouvrier en France de 1953 à 1968. Pierre Rème.
- Dossier :** A trois mois de son 42^e Congrès : une ère de turbulences s'ouvre dans la CGT. Jean Lantier.
- Essor d'un mouvement syndical indépendant en Afrique du Sud. Sarah Léonard.
- Remobilisation ouvrière en Espagne. Entretien avec Miguel Romero, dirigeant de la LCR.
- VII^e Congrès de la LCR. Tribune de discussion.

N° 45, octobre.

- Greenpeace, de l'affaire à la crise...
- Le grand méchant rouge. A propos du discours occidental sur le « Goulag ». Jean-Marie Chauvier.
- Dossier :** Voyage au sein du grand patronat mitterrandiste. Michel Morel.
- VII^e Congrès de la LCR. Tribune de discussion.

N° 46, novembre.

- La beur génération. Hélène Viken.
- Dossier :** Le temps des libéraux : les programmes économiques de la droite. Henri Wilno.
- *L'Etat et l'école en France* d'Edwy Plenel. Daniel Bensaid.
- La classe ouvrière soviétique aujourd'hui. Bodhan Krawchenko.
- Picasso en son musée. Michel Lequenne.

N° 47, décembre.

- Flexibilité : le grand bond en arrière.
- Message du secrétariat unifié de la IV^e Internationale au VII^e Congrès de la LCR. Livio Maitan.
- La LCR et l'alternative : réponse à Lutte ouvrière. Nicolas Jeanson.
- Dossier :** Cinquième chaîne : de Funès contre Jerry Lewis. Alexis Karol.
- Réflexions sur *Rendez-nous nos usines*, un livre de Zbigniew Kowalewski. Antoine Artous.
- A propos de l'article « Le grand méchant rouge ». Yvan Jossen.
- Sartre, les chemins de la liberté. Jean-Michel Masson.
- Matta, passionnel et cosmique. Michel Lequenne.

Sommaire du numéro 210 du 6 janvier 1986

3	GRANDE-BRETAGNE	La défaite de la municipalité de Liverpool	David CAMERON
7	GRECE	Interview de notre camarade Sofronis Papadopoulos	Propos recueillis par Jacqueline ALLIO
9	ECONOMIE	Crise et restructuration dans l'industrie automobile	Jean-Claude BERNARD
13	AMERIQUE LATINE	Un continent étranglé par la dette	Claude DEVILLIERS
21	CHINE	Les étudiants chinois contre l'impérialisme japonais	ZHANG KAI
23	MARXISME	Il y a cent ans, « Die Neue Zeit »	Ernest MANDEL
25	NOUVELLES DU MOUVEMENT OUVRIER ET DE L'INTERNATIONALE		

BRESIL : Important succès électoral du PT aux municipales. CONGO : La jeunesse se mobilise contre le régime. EL SALVADOR : Le congrès de FENASTRAS s'est tenu à San Salvador.

Les articles signés ne représentent pas nécessairement le point de vue de la rédaction.
Les articles non signés expriment les positions du Secrétariat unifié de la IVe Internationale.

ABONNEMENT A DOMICILE			
	FRANCE DOM-TOM	ETRANGER	
1 - AVEC LA PRESSE DE LA LCR 52 Rouge + 11 Critique Communiste + les n° hors série de Critique Communiste	450 F	500 F	Nom :
2 - SIX MOIS D'EXPERIENCE DE L'HEBDO «ROUGE» 6 mois = 24 numéros	160 F		Prénom :
3 - CONNAITRE LE MENSUEL CRITIQUE COMMUNISTE 1 an = 11 numéros	150 F	170 F	Adresse :
			Formule choisie : <input type="checkbox"/>
			Réglement à l'ordre de PEC 2 rue Richard Lenoir 93108 Montreuil Tél : 859 00 80

VIENT DE PARAÎTRE !

OSKAR HIPPE

“ET NOTRE DRAPEAU EST ROUGE”

Du Spartakusbund à la IV^e Internationale



LA BRÈCHE

Collection Les nôtres

La révolution allemande, la montée et le triomphe du nazisme, la lutte contre le fascisme, l'après-guerre et la division de l'Allemagne : les mémoires d'Oskar Hippe couvrent soixante ans d'histoire du mouvement ouvrier allemand.

Rejoignant le Spartakusbund en 1916, il participe au développement des conseils ouvriers au début des années vingt et traverse la tragédie de la révolution allemande : la trahison de la social-démocratie, la stalinisation du KPD et les débats en son sein, la lutte de l'Opposition bolchevique léniniste qui entraîne son exclusion du KPD.

Pourchassé par la réaction pendant la période révolutionnaire, emprisonné par les nazis, puis, après la guerre, enfermé dans les geôles de la RDA, libéré en 1955, Hippe poursuit son activité militante « à la gauche du SPD ».

Ce livre est à la fois une analyse des événements politiques qui ont profondément marqué la classe ouvrière allemande et le témoignage d'un militant dont la vie entière se confond avec la lutte pour le socialisme.

264 pages, 98 francs

Thèses politiques adoptées
par le VII^e Congrès
de la Ligue communiste révolutionnaire
XXIII^e Congrès de la section française
de la IV^e Internationale

Avancer
vers un parti des travailleurs
Regrouper
une alternative anticapitaliste



60 pages 20 francs

LA LIBRAIRIE

La Brèche

est

ouverte

Le lundi de 14 h à 20 h

*les autres jours de 12h à 20 h,
y compris le samedi*

**9, rue de Tunis 75011 Paris
Tél. : 43 67 63 57**

